

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2318 - JEUDI 28 MAI 2015

Lutte contre le banditisme

Vingt-huit délinquants présumés interpellés par la police

La police a présenté, hier à Brazzaville, vingt-huit jeunes, membres présumés de plusieurs groupes de délinquants actifs dans les quartiers périphériques de la capitale. Souvent munis d'armes blanches, ces bandits, parmi lesquels

des Congolais et des étrangers, violaient, poignardaient des paisibles citoyens et leur ravissaient de jour comme de nuit des objets de valeur : « Ils sont tous jeunes et ont pris le malin plaisir de s'attaquer aux populations.

Une procédure sera ouverte afin qu'ils soient déférés au Parquet », a indiqué le porte-parole de la police, Jules Mounkala Tchoumou.

Page 7



SANTÉ PUBLIQUE

La malnutrition au cœur des préoccupations au Congo

Avec des taux de prévalence de 24% de malnutrition chronique et 6% de malnutrition aigüe, ce sont 60 000 enfants qui courent le risque de tomber malades et mourir. Au terme d'un atelier organisé du 25 au 27 mai, avec le concours des partenaires multilatéraux, les acteurs impliqués ont adopté une stratégie d'intervention et préparent un projet de décret instituant un Conseil national de l'alimentation et de la nutrition.

Cette décision traduira la volonté du gouvernement congolais, préoccupé par le fléau de la malnutrition, de promouvoir « un pilotage pragmatique et cohérent des politiques sectorielles en la matière », a annoncé le secrétaire général de la présidence de la République, Jean Baptiste Ondaye qui présidait cette rencontre.

Page 5



Une vue partielle des délinquants/photo adiac

BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

Le nigérian Akinwumi Adesina succède à Donald Kaberuka

Les 80 gouverneurs de la Banque africaine de développement, réunis jeudi 28 mai à Abidjan, ont choisi Akinwumi Adesina comme nouveau président de la Banque africaine de développement (BAD). Il succède au Rwandais Donald Kaberuka.

Akinwumi Adesina a été élu avec 58.1% des voix (60,5% des voix africaines), devant le tchadien Bédoumra Kordjé (31.6% des voix) et la capverdienne Cristina Duarte (10.27%).



BASSIN DU CONGO

Parlementaires et acteurs de la société civile soutiennent la gouvernance forestière

En vue de participer à l'amélioration de la gouvernance forestière dans le Bassin du Congo en général et au Congo en particulier, les parlementaires et les acteurs de la société civile souhaitent leur implication aux activités de l'ad-

ministration forestière. Ils l'ont déclaré à Brazzaville, en prévision d'une réunion qui se tiendra au mois de juin à Yaoundé, au Cameroun. Objectifs déclarés : renforcer le contrôle des activités d'exploitation forestière, initier

des descentes régulières auprès des populations locales, faciliter la circulation d'informations et demander davantage de transparence dans la gestion des ressources forestières.

Page 2

CONSULTATIONS POLITIQUES

La CSTC plaide pour l'amélioration des conditions de vie des travailleurs

À la cinquième journée des consultations citoyennes avec les forces vives de la nation, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a reçu tour à tour des délégués des partis et association politiques, mais aussi des représentants des centrales syndicales. La délégation de la Confédération syndicale des travailleurs du Congo était conduite par Helaut Bellaud Bellard qui, saluant le dialogue comme moyen de résolutions des différends syndicaux, a sollicité du chef de l'État l'amélioration des conditions de vie des travailleurs congolais pour, a-t-il déclaré, ne pas mettre en mal le dialogue. Prévues pour s'arrêter le 27 mai, ces consultations se poursuivront la semaine prochaine. Page 3

ÉDITORIAL
Conseil

Page 2

ÉDITORIAL

Conseil

Le seul conseil que l'on puisse donner dans le moment présent aux puissances extérieures est de s'abstenir de toute déclaration qui pourrait laisser croire qu'elles s'immiscent dans le débat intérieur dont nous vivons les prémises. Non seulement, bien sûr parce que l'ère coloniale est à jamais révolue et que toute prise de position concernant le processus en cours serait perçue comme une insupportable atteinte à notre liberté ; mais aussi et surtout parce que les gouvernements étrangers qui tomberaient dans ce piège risqueraient de se fourvoyer en rompant les relations de confiance établies depuis l'accession de notre pays à l'indépendance.

Ce conseil apparaît d'autant plus judicieux que le Congo, notre Congo, est certainement aujourd'hui le pays de cette région du monde le plus stable, le plus équilibré, le moins enclin à se lancer dans la mortelle aventure que constituerait la mise en question de la paix civile sur son territoire. Ayant connu, il n'y a pas si longtemps, des moments difficiles qui débouchèrent sur le chaos politique et social des guerres civiles de 1993, 1997 et 1998, nous connaissons mieux que personne l'importance que revêt la concorde nationale. Et nous sommes, par conséquent, prévenus du risque que porte en lui par définition toute dérive du débat public.

C'est d'ailleurs cette considération, tirée des désordres passés, qui se trouve à l'origine de la concertation qui vient de s'engager, concertation à laquelle la société civile dans son ensemble se trouve conviée et qui se déroule dans les meilleures conditions même si quelques formations politiques la rejettent pour des raisons difficilement compréhensibles. Et c'est bien elle qui doit convaincre les partenaires du Congo de s'abstenir de toute intervention directe ou indirecte dans le processus de rénovation de nos institutions dont nous vivons la première étape.

Au-delà de la paix intérieure, qui nous concerne directement, se joue une partie décisive qui est celle de la stabilité du Bassin du Congo. Courir le risque de mettre ceci en danger par des mots inconsidérés serait commettre la plus grave des erreurs. Mieux vaut s'en convaincre et laisser l'Histoire s'écrire sans tenter de l'influencer.

Les Dépêches de Brazzaville

GESTION FORESTIÈRE

Parlementaires et acteurs de la société civile plaident pour leur implication

Lors d'un atelier d'échanges sur la gestion durable des écosystèmes forestiers de l'Afrique centrale et du Congo, tenu du 26 au 27 mai à Brazzaville, les deux parties ont plaidé en faveur du financement du logiciel destiné à la traçabilité dans l'exploitation du bois, de l'élaboration des textes d'application du nouveau Code forestier, de leur participation aux activités de l'administration forestière.

En juin prochain, Yaoundé va abriter l'atelier régional de collaboration entre parlementaires et la société civile en vue d'améliorer la gouvernance forestière dans le Bassin du Congo. À cet événement prendront part la société civile (SC) et les parlementaire congolais. Selon les animateurs du projet, l'objectif de cet atelier de 48 heures, qui a eu lieu à Brazzaville, consiste à présenter et argumenter les positions-clés et les priorités de la SC sur les réformes relatives à l'Accord de partenariat volontaire (APV) et REDD+, la législation et politique forestière, la stratégie REDD et droit des communautés... Par ailleurs, les parlementaires congolais réunis au sein du Réseau des parlementaires sur la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale-Congo (REPAR-Congo) ont pris des engagements visant à soutenir les réformes légales, politiques et institutionnelles en matière forestière et environnementale, renforcer le contrôle des activités d'exploitation forestière, initier des descentes régulières auprès des populations locales, faciliter la circulation d'informations et demander davantage de transparence dans la gestion des ressources forestières.

Les échanges entre les acteurs de la SC, les parlementaires et les facilitateurs ont été houleux. Les discussions en plénière sur des thèmes importants comme la présentation du processus APV-FLEGT, ses avancées et défis, les engagements des parlementaires dans le projet APV-FLEGT et REDD+, la politique forestière, l'étude de l'avant-projet de loi portant régime forestier et textes d'application, la présentation du processus d'Initiatives pour la transparence dans les industries extractives (Itie), ainsi que les priorités et défis de la SC ont permis de faire fléchir les positions des uns et des autres. Pour atteindre ces ambitieux objectifs, les participants ont insisté dans le communiqué final sur des aspects sérieux : « L'échange d'informations entre les différentes parties prenantes, le plaidoyer pour le financement du logiciel pour la traçabilité dans l'exploitation du bois, l'aboutissement du processus d'approbation du Code forestier, le processus d'élaboration des textes d'application du nouveau Code forestier, l'implication de la société civile dans le processus de révision du Code minier en cours, la participation des parlementaires, société civile et

APV-FLEGT, la REDD+ et l'Itie aux activités organisées par l'administration forestière ».

À en croire les activistes de la préservation des forêts, « une plateforme de travail entre les parlementaires et la SC, y compris les organisations des populations autochtones », devait être l'épicentre de leurs activités. Cette initiative, la première du genre, est saluée par le président du REPAR, sénateur Clobert Ibinda. « Ce dialogue, qui a eu pour objectif le sellage d'un partenariat entre les parlementaires et la société civile, ne devait plus être une illusion mais plus une réalité à capitaliser pour le bien-être des populations. Pour les parlementaires, l'engagement est pris. », a affirmé Clobert Ibinda. Notons que le Congo, grâce à l'implication de l'initiative Azur-développement, a intégré le processus REDD+ en 2008, ce qui a permis au pays de bénéficier depuis 2011 des appuis financiers de la Banque mondiale et des Nations unies REDD. Au cours de ces dernières années, le Congo a reçu des mains de ses partenaires une subvention totale d'environ 7,4 millions de dollars américains. Cette enveloppe a permis au pays de se procurer des outils de mise en œuvre de la REDD+. La synergie parlementaires et SC aidera la délégation congolaise de faire valoir sa position à Yaoundé, la capitale camerounaise, lors de l'atelier régional sur la gouvernance forestière du Bassin du Congo.

Fiacre Kombo

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION

Nouvelles nominations de préfets et secrétaires généraux

Par décret n° 2015-531 du 27 mai 2015, **M. Charles Nganfouomo** est nommé préfet, inspecteur général de l'administration du territoire. Par décret n°2015-532 du 27 mai 2015, **M. Auguste Mouniaka** est nommé préfet, directeur général des collectivités locales. Par décret n°2015-533 du 27 mai 2015, **M. Jacques Essissongo** est nommé préfet, directeur général de l'administration du territoire.

Par décret n°2015-534 du 27 mai 2015, M. Pierre Sama est nommé préfet, directeur général de la fonction publique territoriale.

Les secrétaires généraux

Secrétaire général du département de Pointe-Noire : **Fructueux Bountsana**

Secrétaire général du conseil départemental de la Cuvette Ouest : **Lucien Banga**

Secrétaire général du département de la Lekoumou : **Arthur Ndinga**

Secrétaire générale du département du Pool : **Micheline Nguessima**

Roger Ngombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabozou, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence: Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oissa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya

n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa

- RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice: Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Coordination : Rose-Marie Bouboutou
Rédaction : Rose-Marie Bouboutou, Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des

annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau
75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

CONSULTATIONS POLITIQUES

Helaut Bellaud Bellard sollicite l'amélioration des conditions de vie des travailleurs

Au cours de la cinquième journée des consultations politiques, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso a échangé, dans l'après-midi, avec les délégations de la CSTC ; du RUDL ; des femmes de la majorité présidentielle et du RUNR.

Helaut Bellaud Bellard, secrétaire général de la confédération syndicale des travailleurs du Congo (CSTC) a salué cette initiative du président de la République pour la simple raison, a-t-il expliqué, que le chef de l'Etat a fait comme les organisations syndicales qui utilisent le dialogue comme moyen de résolutions des différends syndicaux.

Par ailleurs, Il a indiqué que les syndicalistes ont fait comprendre au chef de l'Etat que le dialogue peut être mis en mal si l'on ne prend pas en compte l'amélioration des conditions de vie des travailleurs. Ainsi, Helaut Bellaud Bellard a souhaité que les pouvoirs publics étudient les conditions de relèvement du

point d'indice à trois-cent, mais aussi d'apporter des correctifs à d'autres aspects liés au monde du travail.

Le Rassemblement pour l'unité, la démocratie et la liberté (RUDL) dont la délégation était conduite par Fernand Tsoundi pense qu'il est temps de revoir de fond en comble la Loi fondamentale actuelle pour l'arrimer aux nouvelles exigences sociales, politiques et économiques. Formation politique de la majorité, a-t-il dit, son mouvement est favorable au dialogue dont il pense être le lieu privilégié du débat sur les problèmes politiques qui agitent la société congolaise actuellement.

« Nous avons dit au Président de la République

que le dialogue envisagé devrait conduire à une transition de deux ans et la mise en place d'un gouvernement d'union nationale. Nous sommes pour une nouvelle République. Le chef de l'Etat nous a écouté et il a pris bonne note de toutes nos propositions », a indiqué Fernand Tsoundi.

De son côté, la délégation des femmes de la majorité présidentielle conduite par Mme Chantal Kanda Adzakey, présidente du parti pour la démocratie et la patrie, a exprimé toute sa reconnaissance au chef de l'Etat d'avoir pris l'initiative de consulter les forces vives de la nation dans la perspective, a-t-elle expliqué, de l'organisation d'un dialogue national.

Elle a mis à profit cette occasion pour lancer un appel aux autres congolais qui hésitent à venir aux consultations présidentielles de contacter les canaux officiels pour apporter leurs points de vue au chef de l'Etat.

« Nous avons dit au président de la République que l'on doit changer la Constitution actuelle pour permettre au Congo d'entrer dans une nouvelle République. Nous avons fait des propositions y relatives au chef de l'Etat. De même que nous avons donné notre point de vue sur le dialogue envisagé et la gouvernance électorale. Nous ne pouvons pas vous dire la quintessence de nos propositions. Nous laissons la primeur au premier magistrat », a déclaré Chantal Kanda Adzakey.

La délégation du Rassemble-

ment pour l'unité nationale et le Renouveau (RUNR) a été conduite par son président Prince Richard Nsana qui a félicité le Président de la République pour avoir organisé les consultations nationales qui lui permettront, a-t-il indiqué, de recueillir les points de vue des uns et des autres sur la marche du pays. « Nous avons dit au président de la République que nous sommes pour le changement de la Constitution du 20 janvier 2002 pour plusieurs raisons que nous ne pouvons pas évoquer ici. De même, nous avons exprimé notre adhésion aux opinions favorables au dialogue national parce que nous avons fait l'expérience selon laquelle les congolais ont toujours le génie de résoudre leurs différends politiques par le dialogue », a-t-il conclu.

Roger Ngombé

SECTEUR PRIVÉ

Les activités du PRCCE prennent fin en décembre prochain

Prévu sur trois ans (2014-2016), le Programme de renforcement de capacités commerciales et entrepreneuriales (PRCCE) en République du Congo est contraint de s'arrêter en décembre 2015. Une décision faisant suite à l'annonce relative à la fermeture du Centre pour le développement de l'entreprise (Cde), une agence de l'Union européenne chargée de gérer ce projet.

Dans la perspective de trouver une solution susceptible de favoriser la survie de ce Programme au-delà de 2015, les membres du Comité de pilotage du PRCCE se sont réunis le 27 mai à Brazzaville. Les participants ont proposé à l'issue de leurs échanges une rencontre entre les membres du bureau du PRCCE avec la délégation de l'Union Européenne et le conseil d'administration du CDE afin d'entrevoir la possibilité de capitaliser les acquis de ce projet.

« Nous avons également demandé au bureau de s'enquérir dans la mesure du possible, des expériences du Cameroun, du Botswana et de l'Afrique de l'Ouest pour donner une chance à ce programme », a indiqué Armand Bienvenu Vouidibio, président dudit Comité.

Financé par l'Union européenne, le PRCCE a pour objectif d'améliorer la compétitivité de l'économie congolaise par la diversification du tissu entrepreneurial et l'amélioration de l'environnement dans lequel évolue le secteur privé.

Ainsi, dans le domaine d'appui à l'amélioration du climat des affaires, on relève comme actions menées : l'élaboration de la cartographie du secteur privé, l'organisation des concertations et la mise en place des plates-formes des acteurs des filières bois, agro-industrie, BTP et logistique, évoluant à Brazzaville et à Pointe-Noire.

S'agissant, par contre, de l'apport de ce programme au développement durable des petites et moyennes entreprises (PME), les activités réalisées concernent la formation des consultants et cadres des PME respectivement à l'outil du diagnostic Fundes, et au montage des dossiers de soumission des offres aux marchés publics.

Aussi, afin de permettre aux créateurs d'entreprises de recourir aux prestataires de service pour satisfaire leurs besoins en formation et appui financier, un mécanisme appelé « chèque-service » sera bientôt opérationnel.

D'ailleurs, pour outiller les cabinets conseils et bureaux d'études sélectionnés pour accompagner les potentiels bénéficiaires, un atelier de renforcement de capacités sur « l'ingénierie du conseil aux PME et créateurs d'entreprises » a été organisé récemment dans les deux plus grandes villes du pays.

Rappelons que le PRCCE n'est pas le seul projet à œuvre pour la promotion du secteur privé congolais. D'autres agences telles que l'Api et le PADE ont été créées pour la même cause.

Lopelle Mboussa Gassia

CLIMAT DES AFFAIRES

La mise en œuvre et l'application des textes sur la fiscalité améliorent le secteur

Le consultant national du Programme de renforcement des capacités commerciales et entrepreneuriales du Congo (PRCCE), Gaspard Kimpala a organisé le 21 mai, un atelier de sensibilisation du secteur public sur les réalités du secteur privé et l'amélioration du climat des affaires sur le thème « fiscalité et parafiscalité ».

La rencontre a été organisée dans le cadre du projet PRCCE, coopération Congo -Union Européenne. Il a pour objectif de sensibiliser le secteur public sur la connaissance du secteur privé, sur le mode opératoire du secteur privé, et sur la fiscalité et la parafiscalité.

Entre autres objectifs, figurent, également l'association du secteur privé à des réflexions afin

de faire avancer le dialogue entre les deux secteurs (public et privé) dans le domaine du climat des affaires.

Latelier a été marqué par l'allocation du directeur général de la promotion du secteur privé, Pinda Niangoulou. Autre temps fort : la communication du direc-

teur de la réglementation et du contentieux à la direction générale des impôts et des domaines, Breitzer François Mounzeo sur « la fiscalité de l'entreprise en République du Congo » ainsi que les échanges entre les participants.

L'orateur a circonscrit sa communication sur la fiscalité à la création de l'entreprise, fiscalité en cours d'exploitation de l'en-

dû par locataire, au début de chaque échéance : 3% du loyer annuel. Les taxes immobilières, retenues à la source par locataire et reversé à la recette.

Au cours des échanges, les participants ont émis le souhait de voir une harmonisation au niveau de la CEMAC sur la question de réglementation d'échanges et la bancarisation de l'économie. Cependant, ils ont déploré certaines pratiques au niveau des taux en matière fiscale.

Le consultant national, Gaspard Kimpala a souligné qu'en termes d'indicateurs qui sont pris en compte au niveau de la banque mondiale dans le cadre du doing business figure la fiscalité et la parafiscalité. « Le gouvernement a fait beaucoup d'efforts dans ce domaine mais il en reste encore au niveau de nos pratiques et administrations pour faire en sorte que les efforts qui sont pris à travers les textes, l'arsenal juridique se traduisent sur les terrains par des actes concrets et le changement des habitudes. Lorsque la mise en œuvre et l'application des textes seront conciliées sur le terrain, on pourra réellement arriver à l'amélioration du climat des affaires et faire baisser la pression fiscale qui demeure encore présente au niveau des entreprises », a-t-il conclu.

Lydie Gisèle Oko



Les participants (DR)

COURS DES COMPTES

Les cadres et agents se forment en audit financier

A l'issue de cette formation qui durera onze jours, lancée le 26 mai à Brazzaville, le personnel de la Cour des comptes et de discipline budgétaire, sera à même de mieux pratiquer des audits financiers avec certification de comptes, en vue de promouvoir la bonne gouvernance des deniers publics.

Cette formation lancée par le président de la Cour des comptes et de discipline budgétaire, Charles Emile Appesse, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du projet régional d'appui aux ISC du Conseil régional de formation des institutions de contrôle des finances publiques d'Afrique francophone subsaharienne (Crefiac), financé par la Banque Mondiale. « La formation, qui s'ouvre ce matin, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet régional

aux ISC du Crefiac. Ce projet triennal, qui constitue l'un des axes du plan stratégique 2013-2017 du Crefiac, a pour objectif d'apporter une solution au problème de déficit de compétences et/ou de professionnalisme auquel font face les ISC du Crefiac dans la pratique de l'audit financier avec certification des comptes », a souligné Charles Emile Appesse, qui est aussi président en exercice du Crefiac. Une kyrielle de thématiques bien ciblées, liées à la pratique d'un audit financier, seront développées au cours de cette formation qui s'étend sur onze jours, animée par des experts venus du Cameroun. Il s'agit notamment des thèmes comme: Cadre général de l'audit financier ; planification de l'audit financier ; examen et évaluation du système de contrôle interne ; élaboration de la stratégie glo-

bale et plan d'audit ainsi que la mise en œuvre des procédures d'audit. L'objectif fondamental du Crefiac étant d'améliorer la gouvernance publique au sein des pays membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cemac). Il sied de rappeler que le CREFIAF a pour but d'assurer le renforcement de capacités des institutions supérieures de contrôle des finances publiques de l'Afrique francophone subsaharienne. Il vise entre autres objectifs de promouvoir la coopération entre les institutions supérieures de contrôle des finances publiques de la sous-région; l'intégration des femmes aux activités professionnelles des institutions supérieures de contrôle des finances publiques ainsi que de promouvoir la lutte contre la pauvreté et la corruption et la bonne gouvernance.

Firmin Oyé

BOUENZA

Des hôtels et résidences en voie de construction

Afin de doter les districts de Madingou, de Mouyondzi et de Tsiaki, dans le département de la Bouenza, des meilleures conditions de vie et de travail, le gouvernement a décidé d'y faire bâtir des infrastructures modernes.

Les travaux inscrits dans le cadre de la municipalisation de ce département concernent la construction et l'équipement des hôtels, des sous-préfectures ainsi que des résidences des sous-préfets et des secrétaires généraux. La coordonnatrice des Marchés publics et de la réglementation, Jacqueline Lydia Mikolo, a procédé à l'ouverture des plis relatifs à ce projet, le 22 mai, à Brazzaville.

Plusieurs sociétés ont soumis parmi lesquelles : Centrale BTP, Congo Dahu, BUTC Congo, Zhengwei, CGC international, CBH Salu, Seru Top, Bas sel, Kass

Tour, LK, AIBTP Concept puis la société Congo ingénierie. Le montant des offres proposées varient pour chaque lot entre un et deux milliards FCFA, pour une durée d'exécution oscillant entre huit et douze mois. « Ces infrastructures concourent à faciliter et à améliorer de facto l'accès aux services et la qualité des prestations aux populations de l'intérieur », a indiqué la coordonnatrice des marchés publics.

Dans la Bouenza toujours, d'autres ouvrages sont annoncés, financés par le budget d'investissement de l'État. En effet, plusieurs sociétés avaient soumissionné récemment aux appels d'offres relatifs à la construction et à l'équipement de l'hôtel de la préfecture, des résidences du préfet et du secrétaire général, du siège du conseil départemental à Madingou ainsi que des travaux d'aménagement et de bitumage des voiries urbaines.

Lopelle Mboussa Gassia

TIMCO

EXPLOITATION FORESTIERE TRAVAUX PUBLICS MENUISERIE INDUSTRIELLE

OFFRES D'EMPLOI

TIMCO, Société à Responsabilité Limité Unipersonnelle (SARLU) dont le siège est à Brazzaville, est une menuiserie industrielle Congolaise. Dans le cadre de notre développement, nous recherchons actuellement :

1-Un Chef d'Équipe Électromécanique H/F.**Profil recherché**

- Diplôme : -BAC + 2 / 3 ou Ingénieur En Électromécanique
- Expérience Professionnelle : - 5 ans ou plus dans le secteur industriel
- Compétences Requises : - Capacité à maîtriser un ou plusieurs secteurs techniques : électronique, électricité, mécanique, hydraulique, pneumatique
- Capacité à lire et interpréter un plan ou schéma.
- Capacité à évaluer visuellement ou l'aide d'appareils une panne, une dérive, une anomalie.

2-Un Dessinateur Projeteur Métreur en Menuiserie H/F.**Profil recherché**

- Diplôme : - BAC + 2 / 3 En Architecture ou Diplôme Équivalent
- Expérience Professionnelle : - 2 ans ou plus dans la conception ou éventuellement dans la construction des bâtiments.
- Compétences Requises : - Maîtriser les techniques de dessin industriel.
- Réaliser rapidement des calculs, des plans en respectant avec rigueur des normes et un cahier des charges.
- Maîtriser le logiciel AutoCad (2 et 3D).

3-Des Menuisiers Débutants et Qualifiés**Profil recherché**

- Diplôme : - BET/BEP/CAP/BAC Pro en Menuiserie ou Diplôme Équivalent
- Expérience Professionnelle : - Avec ou sans expérience dans la menuiserie.
- Compétences Requises : - Savoir lire et interpréter un plan, et pouvoir réaliser avec précision, à l'aide des machines disponibles, les coupes, les assemblages, les collages, les finitions pour obtenir les menuiseries décrites dans ce plan.

4-Responsable Qualité-Hygiène-Sécurité H/F.**Profil recherché**

- Diplôme :

- BAC+2 / 3 dans le domaine de la qualité ou de la gestion industrielle

- Expérience Professionnelle : - 5 ans ou plus dans le domaine industriel
- Compétences Requises : - Bien connaître les process de l'entreprise, ses flux et les technologies associées.
- Maîtriser les normes, la certification ou la labellisation choisie.
- Définir et négocier une politique QSE ou de management intégré.

5-Ingénieur Réseaux, Systèmes et Sécurité H/F.**Profil recherché**

- Diplôme : - BAC+4 / 5 en Informatique de Gestion ou en Système et Réseau Informatique
- Expérience Professionnelle : - 5 ans ou plus dans le Domaine de l'informatique de gestion et système réseau
- Compétences Requises : - Installer, configurer, dépanner un parc informatique.
- Maîtriser les techniques nécessaires pour interconnecter les réseaux et les systèmes de télécommunication.
- Utiliser avec aisance les principaux logiciels utilisés dans l'entreprise : bureautique, bases de données CAO, GPAO, DAO, etc.

6-Conducteur de Travaux en Menuiserie H/F.**Profil recherché**

- Diplôme : - Bac+2 / Bac+3 Métiers du Bois ou des Bâtiments et Travaux Public
- Expérience Professionnelle : - 5 ans ou plus dans le secteur de l'usinage de bois et de la menuiserie et de travail en production ou en pose.
- Compétences Requises : - Avoir une vision globale des chantiers à entreprendre et connaître les matériaux, process de production, contraintes techniques et réglementaires pour organiser l'agencement.
- Anticiper d'éventuels problèmes de pose et rechercher les solutions techniques en amont.
- Assurer un dialogue permanent avec l'équipe, disposer de

qualités relationnelles développées et un esprit d'équipe.

7-Commercial H/F.**Profil recherché**

- Diplôme : - BAC+2 / 3 en marketing ou en management d'une grande école reconnue, dans les métiers du Bois ou dans les Bâtiments et Travaux Publics.
- Expérience Professionnelle : - 5 ans ou plus dans le secteur de l'usinage de bois et de la menuiserie ou dans la construction des bâtiments
- Compétences Requises : - Définir une politique et une stratégie commerciale avec la vision globale de l'entreprise à moyen terme.
- Connaître les styles de meubles, les techniques de production, les principaux fabricants et la concurrence.
- Élaborer le cahier des charges commercial (tendances, tarifs...) pour les nouveaux modèles.

8-Mécanicien H/F.**Profil recherché**

- Diplôme : - BAC Pro en génie mécanique ou maintenance industrielle ou un équivalent.
- Expérience Professionnelle : - 2 ans ou plus dans la mécanique ou en maintenance industrielle dans une entreprise de fabrication.
- Compétences Requises : - Capacité de Participer à l'installation et à la fabrication des nouveaux équipements de production et autres équipements ou articles nécessaires à la gestion des opérations.
- Capacité à faire fonctionner, réparer et entretenir régulièrement le matériel et les équipements de production.
- Habilités en soudure, usinage conventionnel, pneumatique et hydraulique.

Le dossier devra obligatoirement contenir une lettre de motivation et un curriculum vitae détaillé, et doit être adressé à la Direction Générale de TIMCO, 29 rue Léon Jacob Mpila Centre Ville, B.P : 1041, Brazzaville-Congo ; ou par courriel à contact.solthy@gmail.com au plus tard le lundi 15 Juin 2015.

IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« L'attitude qui consiste à ouvrir la man-
goire pour faire taire les opposants est l'un
des drames de ce pays (RDC). Il est exclu
que l'UDPS participe au gouvernement. »

Félix Tshisekedi, UDPS, opposition, République
démocratique du Congo, Jeune Afrique N°2837-24-30
mai 2015

« Qu'il y ait des critiques à l'égard du pou-
voir me paraît normal et sain en démocra-
tie. »

Jérôme Clément, ancien président fondateur d'Arte et
président de la Fondation Alliance française, Le point
N°2227 du 14 mai 2015

« Un des maux les plus sérieux de l'éco-
nomie du monde, depuis toujours, c'est le
déli. Les dirigeants ne veulent pas recon-
naître ce qui ne va pas chez eux »

Michel Camdessus, ancien directeur du FMI, African
Banker, février-mars-avril 2015

« Les gouvernements sont quelque fois ban-
dits, les peuples jamais. »

Pierre Antoine Cousteau, journaliste et essayiste
français, auteur de « Hugothérapie » (Via Romana,
286 pages)

« L'école est un enjeu fondamental, le lieu
de la promotion, celui où l'on s'arrache à ses
origines, où l'on élargit ses horizons. »

Pascal Bruckner, romancier et essayiste français, Le
Monde du 17 mai 2015

SANTÉ PUBLIQUE

Le Congo s'attèle à éradiquer la malnutrition

Discuter des différentes stratégies pour répondre à la problématique de la malnutrition au Congo a été le principal but de l'atelier sur l'examen et l'adoption du cadre opérationnel de la stratégie de lutte contre la malnutrition au Congo. Celui-ci devra répondre aux exigences du mouvement Scaling Up Nutrition (SUN).

C'est dans ce cadre que le secrétariat général de la présidence de la République, point focal du Mouvement SUN, a organisé cet atelier, du 25 au 27 mai à Brazzaville. Au terme de ses assises, les participants ont adopté, après examen, le cadre opérationnel pour la mise en œuvre de la stratégie de lutte contre la malnutrition au Congo. Outre l'axe stratégique d'intervention, les participants ont également adopté le projet de décret portant création, attributions, organisation et fonctionnement du Conseil national de l'alimentation et de la nutrition.

« Le pas supplémentaire que nous venons de franchir constitue, à n'en point douter, une avancée importante qui permettra un pilotage pragmatique et cohérent ou, du moins, une coordination des politiques sectorielles en matière d'alimentation et de nutrition. L'élaboration du cadre opérationnel de mise en œuvre de la stratégie de lutte contre la malnutrition n'est pas une finalité en soi. Les difficultés inhérentes au choix et à l'utilisation des indicateurs pour la mise en place d'un système de suivi-évaluation axé sur les résultats ne doivent pas entamer notre volonté de nous investir pleinement dans cette entreprise combien indisponible pour notre pays », a déclaré le secrétaire général de la présidence de la République, Jean baptiste Ondaye.

Sur une approche participative, les participants ont été édifiés sur « le cadre stratégique de lutte contre la malnutrition au Congo » et

« la méthodologie d'élaboration du cadre opérationnel ». Dans son exposé, le directeur de l'hygiène publique, Lambert Kitembo a présenté la cartographie de la situation nutritionnelle au Congo, caractérisée par une prévalence de 24% de malnutrition chronique ; 6% de malnutrition aiguë, soit plus de 60.000 enfants qui sont à haut risque de tomber malades et de mourir ; 11.6% d'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de 5 ans, et 14% chez les femmes en âge de procréer souffrant de maigreur. L'obésité devenue également un problème de santé publique, touche 9% de femmes en âge de procréer et 3% d'enfants de moins de 5 ans.

« Bien que les partenaires au développement mettent en œuvre des interventions visant à réduire la malnutrition aiguë, leur couverture reste cependant très faible. Le retard de croissance a des conséquences négatives sur la santé, le développement physique et psychomoteur de l'enfant, la croissance économique et la perpétuation de la pauvreté. Elle entraîne ainsi une réduction du revenu pouvant aller jusqu'à 10% pour l'individu sur la durée de sa vie, une réduction jusqu'à 2-3% du PIB, des déficits de scolarisation par une diminution du quotient intellectuel de 10 à 15% et une augmentation des coûts de soins de santé. Si aucune action n'est prise durant la fenêtre d'opportunité, de la conception à l'âge de 2 ans, la malnutrition devient irréversible et compromettra le cycle générationnel », a affirmé le

coordonnateur résident du système des Nations-unies au Congo Anthony Kwaku OHEMENG-BOAMAH, avant de rappeler qu'un tiers des causes de mortalité des enfants sont liées à la malnutrition et que celle-ci entraîne aussi des complications pendant la grossesse et l'accouchement.

Plusieurs axes stratégiques ont été développés, à savoir : le renforcement du cadre institutionnel, normatif et juridique de lutte contre la malnutrition ; extension de la couverture des interventions directes et favorables à la nutrition ; la mise en place d'un système opérationnel de communication pour le développement ; l'amélioration de la sécurité alimentaire des ménages ; le renforcement des capacités de la recherche-action en nutrition et secteurs connexes et du système d'informations alimentaires et nutritionnelles.

A l'issue des travaux, des recommandations ont été formulées afin d'assurer le recrutement des nutritionnistes ; renforcer la disponibilité des produits de prise en charge de la malnutrition dans les formations sanitaires ; créer un laboratoire de contrôle de qualité des aliments ; organiser un atelier sur le suivi et l'évaluation du cadre opérationnel de lutte contre la malnutrition.

Cet atelier a rassemblé diverses personnalités venant des différents secteurs connexes du SUN : parlementaires, conseillers du président de la République, chefs de départements ; cadres des ministères en charge des problèmes liés à l'alimentation et à la malnutrition ; représentants des organismes du système des Nations-unies ainsi que les représentants de la société civile.

Josiane Mambou Loukoula

**Security Guard Congo recherche :
agent de sécurité, maitre chien, chauffeur admi-
nistrateur et conducteur Moto Djakarta.
Tél : 01 679 78 78 / 06 679 78 78**

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :
Tél. 06 913 81 45/06 992 04 91-Email : inscription@iprc-training.org



Une expertise à votre portée

INTITULE DE LA FORMATION

DUREE

PERIODE

Formation en passation des marchés publics (Travaux, Fournitures et Services)

5 jours

1 au 5 juin 2015

Comment prospecter efficacement et gagner de nouveaux clients ?

3 jours

9 au 11 juin 2015

La fiscalité du patrimoine : perfectionnement

3 jours

14 au 18 juin 2015

La satisfaction client et l'exploitation des réclamations

3 jours

23 au 25 juin 2015

*Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.

10^e UNIVERSITÉ DU NOTARIAT AFRICAIN

Une dizaine de pays prennent part aux assises de Brazzaville

L'Algérie, le Bénin, le Cameroun, la République centrafricaine, la Côte-d'Ivoire, la Guinée Conakry, l'Ile Maurice, le Mali, le Niger, le Tchad et le Togo, tels sont pays qui prennent part à ces assises ouvertes le 26 mai 2015 ainsi que certains notaires venus des pays membres de l'espace Ohada, notamment la Guinée équatoriale et la République démocratique du Congo y compris un notariat anglophone, la Namibie.

L'université du notariat en Afrique est un cadre d'échange, de transmission de connaissance et de créativité. La participation aux universités permet aux Notaires d'enrichir leurs connaissances théoriques et pratiques.

Trois thèmes font l'objet de cette rencontre. Il s'agit : du renforcement des principes de la gouvernance efficace dans l'espace OHA-DA ; la Holding : choix de la forme juridique adéquate et diagnostic des risques ; la gestion de la copropriété : pratique des assemblées et charges de copropriété. Ces thèmes répondent au souhait émis par chacun de promouvoir un développement durable, dans un climat des affaires serein, et dans un monde en paix, où le droit de disposer d'un habitat urbain adéquat, fait partie intégrante des droits de l'homme.

« L'Afrique est plus forte lorsqu'elle est unie », a déclaré la présidente de la Chambre nationale des Notaires du Congo (Cnnc), Me Esther Nanette Note, dans son mot de bienvenue. Elle a justifié le choix des thèmes de cette dixième université, en faisant remarquer que le Congo étant un pays qui investit actuellement des sommes considérables dans l'aménagement du foncier et la promotion de vastes ensembles immobiliers,

il s'en suit qu'il faut sécuriser l'accès à la propriété pour éviter des conflits. Pour ce faire, les notaires, juges préventifs par excellence, sont donc des partenaires privilégiés de l'Etat et des particuliers. Avant de signifier que le métier de notaire leur confère une proximité avec les populations qui font d'eux des partenaires de choix dans l'amélioration du climat des affaires et dans la gestion des immeubles en copropriété. Car l'accès à l'émergence sous-entend que le tissu industriel peut se développer en toute sécurité, en comptant sur le notariat congolais. Puis elle a sollicité de la tutelle, non seulement de procéder à la relecture et à la révision des textes organisant leur profession, mais aussi de mettre à leur disposition un bâtiment ou de bureaux pour abriter le siège de la



Photo de famille à l'issue de la cérémonie d'ouverture de la 10^e université du notariat africain

aussi positivement la qualité des thèmes choisis pour la pratique notariale, pense que ces thèmes hissent les participants au sommet du savoir pour améliorer leurs compétences et faire que le notariat soit la référence dans les métiers du droit en apportant son expertise, c'est-à-dire la rigueur, l'éthique, la solidarité et l'authenticité. « Le droit est à la société ce que la grammaire est à une langue », a-t-il dit, ajoutant que beaucoup en Asie, en Afrique, en Amérique du sud et en Russie choisissent déjà le modèle notarial francophone. Dans son mot de circonstance, maître Tchassona Traoré, président de la Commission des affaires africaines (CAAF) de l'Union internationale du notariat a estimé que

pour adapter ces connaissances aux évolutions de la société, le notaire doit constamment se former. Pour ce faire, la CAAF dit-il, est déterminée à contribuer à travers son nouveau plan d'action à la vulgarisation de la formation continue dans toutes les chambres et ordres

de notaires. Les notariats membres de l'union sont 30 en Europe, 22 en Amérique, 19 aujourd'hui en Afrique et 6 en Asie qui sont les plus grands. Il s'agit de la Chine, du Japon, de la Corée du sud, du Vietnam, de l'Indonésie et de la Mongolie. Une quinzaine de candidatures sont actuellement en cour d'évaluation. Me Daniel Sedar Senghor a qualifié également les Notaires des légionnaires du droit de la paix, par référence à leur mission de prévention de conflits. Il a révélé que les notaires sont 200 mille à travers le monde et assistés de plus d'un million de collaborateurs. Ils rédigent annuellement environ 200 millions d'actes qui sont de remarquables contributions au service de la paix.

Sans les notaires, l'administration judiciaire serait saturée

Ouvrant les travaux de cette dixième université, le ministre des Affaires foncières et du domaine public, Pierre Mabiala, a souligné l'engagement du gouvernement congolais, dans le cadre des réformes structurelles permettant à chaque entité administrative, économique, culturelle, privée ou publique de mener librement son action en parfaite harmonie avec les autres composantes de la société. C'est dans ce cadre que s'inscrit le notariat au Congo dont le nombre d'études exercées en toute liberté et légalité est passé, en 25 ans, de 2 à plus de 60. Ce secteur a pu générer dans le même temps, beaucoup d'emplois directs. C'est ainsi qu'il est créé une association dite Chambre des notaires, qui fonctionne normalement avec plus de 60 membres. De façon régulière, elle échange avec le gouvernement pour veiller à la bonne santé du notariat au Congo.

« Sans les notaires, l'administration judiciaire, pour ne citer que celle-là, les cours et tribunaux seraient saturés. Votre action préventive est donc d'un apport inestimable à la performance de l'Etat. Le boom économique de l'Afrique viendra du bon climat des affaires que cette université aura en débat pendant cette rencontre qui durera 4 jours. », a indiqué le ministre Mabiala. La clôture de ces assises intervient le vendredi 29 mai 2015.

Bruno Okokana

blédina
BIEN S'ÉVEILLER, BIEN GRANDIR

Le lait de croissance des petits futés.

- Comme moi!

Blédilait Croissance au Combifer



BANDITISME URBAIN

La police interpelle vingt-huit délinquants résiduels

Vingt-huit délinquants résiduels, surpris en flagrant délit, ont été interpellés par les services de Police, le 28 mai à Brazzaville, et présentés à la presse nationale avant que soit enclenchée une procédure judiciaire.

Répartis en plusieurs groupes, ces bandits résiduels ont échappé ces derniers temps au contrôle rigoureux de la police nationale. Ils opèrent avec des armes blanches, de jour comme de nuit, dans les quartiers périphériques de Brazzaville.

Selon les témoignages d'un officier de police, l'un des groupes a violemment bastonné et poignardé une femme qui, pour l'heure, est hospitalisée au CHU de Brazzaville. Un autre groupe est très réputé pour le braquage aux quartiers Soprogi et Jacques Opangault, situé au nord de Brazzaville. Trois autres ont été surpris de jour

en train de voler les ventilateurs d'une échoppe, dans le 2^e arrondissement de la capitale.

En bref, ils commettent aussi des actes de viol sur des jeunes comme sur de vieilles dames, poignardent parfois les victimes innocentes, leur ravissant bijoux et téléphones portables.

Pour confirmer tous ces faits, le colonel Jules Moukala Tchoumou, porte-parole de la police nationale, a expliqué: « On a dû constater à Brazzaville qu'à certains moments de la nuit comme de la journée, il y a quelques jeunes qui ont le malin plaisir de s'attaquer aux populations. Ils sont



Le colonel Jules Moukala Tchoumou

tous jeunes. Une procédure sera ouverte afin qu'ils soient déférés au parquet de Brazzaville. Avec la collaboration des populations, les services de police sont toujours en éveil pour poursuivre

leurs opérations ». Dans ce lot de vingt-huit délinquants il y a aussi des jeunes qui, dans un récent passé, avaient été interpellés par la police, déférés à la maison d'arrêt mais par la suite mis en

totale liberté. Face à cette situation, le porte-parole de la police a répondu : « En tout cas pour la police, il s'agit de lutter contre le crime même s'il est commis par un récidiviste. L'insécurité zéro n'existe nulle part au monde. Ce sont les phénomènes de société et la police s'emploie toujours à traiter ce genre de phénomène. Les procédures judiciaires vont être enclenchées et la suite reviendra au parquet de Brazzaville ».

La ville de Brazzaville est très calme du point de vue sécuritaire. Et, les différentes opérations de police sont pérennes. Dans un récent passé, les services de police avaient réussi de démanteler dans les quartiers périphériques de la capitale les grands groupes de bandits.

Fortuné Ibara

CLIMAT DES AFFAIRES

Magistrats et auxiliaires en formation sur le droit OHADA et Cémac

La formation a été ouverte le 26 mai, à Brazzaville sur le thème : « Droit OHADA, droit Cémac, contentieux des actes uniformes ». L'objectif étant : l'amélioration du climat des affaires en zone Cémac, au Sao Tomé et Príncipe et en République démocratique du Congo.



La photo de famille

La rencontre s'inscrit dans le cadre du programme indicatif régional du 10^e Fonds européen de développement-Afrique centrale. Les enseignements portent sur le contentieux du recouvrement des créances et voies d'exécution en droit OHADA, le droit des sociétés commerciales et du GIE, le droit pénal des affaires OHADA ainsi que le contentieux du droit Cémac.

Le président de la Commission nationale OHADA, Armand Claude Demba, a rappelé l'histoire de l'Organisation, soulignant qu'il s'agit d'un traité signé le 17 octobre à Port Louis (Ile Maurice) par quatorze pays fondateurs dont le Congo.

À propos de l'OHADA

L'organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (Ohada) est une institution internationale de plein exercice, dotée de la personnalité juridique internationale. Elle vise à assainir durablement l'environnement des affaires avec pour mission de garantir la sécurité juridique et la sécurité judiciaire pour les investisseurs et les entreprises dans les États parties.

Le directeur général de l'École régionale supérieure de la magistrature (ERSUMA), Félix Onana Etoundi, a pour sa part déclaré que l'école avait bénéficié d'une subvention de l'Union européenne pour un programme de formation des magistrats et auxiliaires de justice des États de la Cémac, Sao Tomé et Príncipe et la République démocratique du Congo. « L'ERSUMA vous offre donc un cadre d'échanges pour un partage d'expériences entre professionnels du droit des affaires ou du droit économique », a-t-il conclu. Ouvrant la formation, le conseiller juridique du ministre de la Justice, André Kamango a signifié que « les droits Cémac et OHADA se rejoignent incontestablement dans la même volonté d'arrimer l'Afrique francophone au train du projet économique ».

Lydie Gisèle Oko

AFRIQUE

Les anciens élèves de l'ENA préoccupés par l'émergence du continent

La fédération africaine de l'Association des anciens élèves de l'Ecole nationale d'administration (ENA) de Paris, organise du 28 au 29 mai à Brazzaville, un colloque international sur le thème « bâtir l'Afrique dans le temps du monde ». L'objectif de cette rencontre est de proposer quelques pistes de solutions aux maux qui bloquent le développement du continent.

Outre le thème principal, les participants venus du Cameroun, du Mali, du Sénégal, du Maroc de la Centrafrique et de la République démocratique du Congo aborderont également des questions relatives aux enjeux de la formation dans les administrations africaines, la gouvernance économique, la paix et la sécurité ainsi que le changement climatique.

« La croissance économique africaine est régulière et positive depuis plusieurs années, tournant autour de 5%. Mais est ce que ce chiffre est suffisant pour relever les défis du continent », s'est interrogé le coordonnateur du comité d'organisation du colloque, Guy Nestor Itoua.

Il a, par ailleurs, invité les décideurs

sur la croissance partagée.

Il a rappelé qu'à l'issue du forum de Paris, les participants avaient appelé au rapprochement entre les élites africaine et française, sans lesquels la croissance partagée tant recherchée ne sera jamais effective.

En outre, reconnaissant la pertinence des thèmes retenus, Jean Jacques Bouya a souligné que ceux-ci cadraient avec la vision du gouvernement dévouée à la construction de l'Afrique d'aujourd'hui et de demain.

La cérémonie a connu également la participation de l'ambassadeur de France au Congo Jean Pierre Vidon qui a fait l'historique de l'ENA. « Cette grande école a-t-il dit, a été créée par ordonnance du 9 octobre 1945, au lendemain de



Une vue des participants

politiques et acteurs de la société civile à trouver les moyens d'accélérer le rythme de la croissance économique et d'améliorer sa qualité pour pouvoir répondre efficacement aux besoins et nécessités sociales et environnementales de l'Afrique.

Présidant les travaux d'ouverture, le ministre à l'Aménagement du territoire et de la délégation générale aux grands travaux, Jean Jacques Bouya, a affirmé que ce colloque permet au Congo d'appliquer les recommandations du forum de Paris

la deuxième guerre mondiale et pendant que le général Charles De Gaulle assumait les fonctions de Gouverneur provisoire de la France ».

En créant cette école les autorités de l'époque s'étaient fixées comme objectif « la démocratisation de toute l'administration française », a précisé le diplomate, indiquant que « l'ENA ne forme pas des têtes bien faites mais bien pleines ».

Pour sa part, la présidente de l'Association des anciens élèves de l'ENA

de France Christine Demesse a reconnu que le réseau africain des anciens de cette école fait preuve d'un grand dynamisme, souhaitant qu'il fonctionne indépendamment des pressions bilatérales avec la France. Pour Christine Demesse, grâce au réseau des anciens de l'ENA « les valeurs du service public, du centre de l'Etat, de l'économie, de l'entreprise et du monde diplomatique pourront se retrouver un peu partout ». Elle a par ailleurs souligné la pertinence des thèmes qui sont développés à ce colloque. « Ce sont des enjeux majeurs et prioritaires qui font l'objet des politiques publiques de tous nos pays de nos jours », a renchéri Christine Demesse.

Outre le Ministre Jean Jacques Bouya qui est le parrain du colloque, les ministres Hellot Matson Mampouya de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Alain Akouala Atipault des Zones économiques spéciales ont aussi pris part à la cérémonie d'ouverture. Le colloque de Brazzaville est le deuxième du genre qu'organisent les anciens de l'ENA-Afrique, le premier ayant été tenu en février dernier à Dakar au Sénégal.

L'École nationale d'administration de France dont le siège a été récemment transféré à Strasbourg jouit d'une grande réputation au niveau international. C'est une école dite « d'excellence » qui a déjà formé 70 promotions dont 5600 français et 2600 étrangers à raison d'une trentaine par année. Trois présidents, sept premiers ministres et de nombreux ministres y ont été formés.

L'admission à l'ENA se fait par concours et la formation dure dix-huit mois dont six mois de stage en préfecture ou en administration. A l'issue du colloque de Brazzaville, l'Association des anciens de l'ENA du Congo prononcera officiellement son affiliation à l'ENA-Afrique que dirige Mohamed Doubi Kadmiri, avec pour siège la ville de Rabat au Maroc.

Lopelle Mboussa Gassia



Dove Découvrez la différence



Célébrer la mère, pour Dove, c'est célébrer l'amour et la vie.
C'est pourquoi à l'occasion de la fête des mères, Dove, expert en soins de la peau, magnifie les mères pour les valeurs qu'elles incarnent: douceur, courage, engagement, sincérité, amour, beauté; des qualités que la marque entend valoriser davantage à travers ses gammes de produits et faire de chaque femme une mère unique.

Bonne fête maman !



 de crème hydratante

IN MEMORIAM



30 mai 2005 – 30 mai 2015

Voici 10 ans que Madame DIBAS-FRANCK Pascaline De Jésus était arrachée à l'affection des siens. En cette date de souvenirs et de triste anniversaire, toute la famille prie tous ceux qui l'ont connue et aimée d'avoir une pensée pieuse pour elle.

Toujours affligés, nous rendons grâce à Dieu de ce que son âme repose en paix pour l'éternité. Maman, nous ne t'oublierons jamais !

SEMAINE AFRICAINE

La coopération Afrique-Unesco mérite d'autres dimensions

L'ambassadeur du Cameroun à Paris, également délégué permanent auprès de l'Unesco et président du Groupe africain, Lejeune Mbella Mbella, a procédé, le 26 mai à l'ouverture de la 13^e édition de la Semaine africaine à l'Unesco, dont le thème cette année est : « l'Unesco et l'Afrique, 70 ans et après ».

Lejeune Mbella Mbella était entouré du représentant de la directrice générale de l'Unesco Eric Falt, des Délégués permanents auprès de l'Unesco, du Maroc, Zohour Alaoui ; de la République démocratique du Congo, le Professeur Kizani Manda Kizabi ; celui du Congo, Jean-Marie Adoua, ainsi que d'autres des représentants des États membres de l'Unesco et de nombreux invités.

Rappel historique des liens entre l'Afrique et l'Unesco

Il a célébré le partenariat institutionnel qu'entretiennent les 54 Pays africains avec l'Unesco avant et à l'aube des indépendances. Puis il a évalué les contenus, avant d'esquisser les perspectives avec cette maison de la paix, du dialogue des peuples et des cultures. Le président du groupe africain a ensuite évoqué le soutien de l'Unesco aux mouvements de libération du continent africain et aux États nouvellement indépendants, aujourd'hui tous membres de l'organisation, ainsi que son soutien à l'Organisation de l'unité africaine (OUA), créée le 25 mai 1963.

Après, Lejeune Mbella Mbella est revenu sur l'attachement de l'Afrique aux idéaux de l'Unesco, soulignant le rôle de l'éducation, des sciences et de la culture dans le processus de développement. Ce qui relève désormais d'un engagement commun entre l'organisation et l'Afrique.

2015, une année exceptionnelle pour la semaine et la vitalité des relations Afrique-Unesco

Il a expliqué que l'édition 2015 de la semaine africaine est exceptionnelle. Ceci

compte tenu de l'agenda de l'éducation post 2015, qui doit refléter certains principes fondamentaux, notamment le droit à une éducation de qualité, et l'éducation en tant que bien public. Il a souligné une volonté d'harmoniser les actions, avant d'égrener quelques projets majeurs liant l'Unesco à l'Afrique.

C'est le cas des 8 volumes qui restaurent l'histoire de l'Afrique depuis 1964, donnant ainsi un moyen à sa vulgarisation, à la rendre plus fidèle à la réalité ; la réforme du dispositif hors-siège de l'Unesco, notamment par les 5 bureaux régionaux ainsi que des bureaux nationaux, créant « une proximité avec les populations cibles » ; l'égalité du genre ; l'amélioration de la gestion des grands écosystèmes marins, etc. Ce qui démontre, s'il le fallait encore, la vitalité de la coopération entre le continent africain et l'Unesco.

Il envisage aussi sensibiliser la Directrice générale de l'Unesco, Irina Bokova à certains sujets africains d'intérêts majeurs, comme la promotion des industries créatives ; l'utilisation accrue du numérique dans l'éducation, etc.

L'Afrique confrontée à des menaces multiples

L'Afrique est confrontée à une multiplication des menaces environnementales, dont elle n'est pas toujours responsable, or le maintien de son écosystème est engagé pour la survie de sa population. Le président du groupe de la semaine africaine, Lejeune Mbella Mbella compte jouer pleinement son rôle de locomotive cette année.

Lejeune Mbella Mbella envisage d'intensifier des échanges sur les questions liées au terrorisme, à l'éducation, à la paix, à la diversité culturelle et au développement durable. Le délégué permanent du Cameroun auprès de l'Unesco assure la présidence du Groupe africain dans une conjoncture internationale cruciale pour le continent en particulier, et pour la communauté internationale en général. Il faut aussi faire le bilan d'une décennie de déploiement de grands projets d'envergure mondiale dans les domaines de l'Éducation, de la promotion de la femme, de l'Écologie et du Développement durable en l'occurrence. La communauté internationale est également confrontée à une dissémination de zones et des théâtres violence, de montée du terrorisme et des différences idéologiques et religieuses. Et l'Afrique constitue un terreau fertile mais fragile. La contribution du groupe africain pour une solution à des différentes menaces est essentielle pour le continent africain et pour la communauté internationale.

Durant 4 jours (du 26 au 29 mai), un focus sur la diversité culturelle et le patrimoine artistique est vanté à l'Unesco, à travers une exposition d'objets d'art, de peintures, de publications, de photos et des mets africains. S'ajoutent trois longs métrages qui seront projetés, dont Timbuktu d'Abderrahmane Sissako, Virunga d'Orlando von Einsiedel, et Le plus vieux écolier de Justin Chadwick.

Et au travers de deux tables rondes, dont l'une sur « l'Afrique, le terrorisme et la culture de la paix », et l'autre sur « l'Unesco et le développement durable en Afrique », et des conférences, notamment celle de la Fondation Africafrance, l'Afrique se montre à l'Unesco, sous des cultures diverses, toujours dynamiques et complémentaires.

NoëlNdong



19 > 21 NOVEMBRE 2015
BRAZZAVILLE
FORUM INTERNATIONAL
DES INVESTISSEMENTS AU CONGO

APPEL À PROJETS

Brazzaville accueille en novembre 2015 le premier Forum
« Investir au Congo Brazzaville – ICB 2015 ».

Ce Forum est le rendez-vous incontournable pour la promotion des opportunités d'investissements au Congo auprès de partenaires industriels et financiers, tant africains qu'internationaux. Il se tient dans un contexte particulièrement favorable de diversification de l'économie congolaise, dans le cadre du Plan National de Développement 2012-2016.

Vous êtes dirigeant d'une entreprise congolaise et vous avez des projets de développement pour lesquels vous recherchez des partenaires ou des investisseurs ? Pour déposer votre projet et recevoir la fiche de référencement, nous vous invitons à nous contacter à l'adresse suivante : info@icb2015.com

Vos projets seront présentés sur le site Internet du Forum, www.icb2015.com, pour permettre aux investisseurs de les identifier et de vous rencontrer à l'occasion du Forum Investir au Congo du 19 au 21 novembre 2015.



POLLUTION

L'Italie inscrit la question comme délit dans son arsenal juridique

Les organisations humanitaires appellent à étendre la portée de la loi aux activités criminelles à l'étranger, pour veiller notamment sur le Bassin du Congo.

À l'échelle de l'Italie, c'est une révolution. Depuis le 22 mai, polluer devient passible de peines d'amendes lourdes et même de prison pour les cas les plus graves. Symbole fort et double : la loi a été votée à une date où l'on célèbre la journée de l'ONU sur la biodiversité, c'est-à-dire à la veille du 23 mai, date où toute la péninsule célèbre la Journée nationale contre la mafia. La criminalité organisée, dont le sud est devenu le fief emblématique, s'est aussi faite une spécialité dans le déversement dans des sites improvisés, et même dans l'exportation vers l'Afrique, des déchets toxiques ou non.

C'est un 23 mai, en 1992, que la mafia sicilienne organisa l'attentat qui est resté dans les annales de l'histoire italienne comme le plus audacieux, contre le juge anti-mafia Giovanni Falcone, sa compagne et ses gardes du corps à Capaci. La mafia de Cosa Nostra revendiqua l'assassinat. Tout comme celui, un peu plus d'un mois plus tard d'un autre juge, Paolino Borsellino,

toujours dans des actions spectaculaires ensuite revendiquées par les organisations mafieuses du sud italien.

L'adoption d'une loi spécifique contre la pollution était attendue depuis des années. Sa formulation, son étendue et son contenu général ont été plusieurs fois retardés de publication et de formulation. Mais c'est une quasi belle unanimité, politiquement transversale, qui a salué son adoption par les élus de gauche comme de droite. Le pays revient de loin, exultent les associations écologistes ; il va peut-être désormais faire face à un phénomène très répandu autour de la région de Naples.

Plus précisément autour du volcan du Vésuve, en effet, brûlent des feux en continu qui mêlent leurs fumées empuanties à celles du célèbre volcan. Il s'agit de foyers allumés de nuit par des mafieux qui viennent déverser des déchets à la sauvette et y mettent ensuite le feu. Le tout devant l'impuissance des autorités qui, éteignant un feu ici en retrouvant trois autres allumés quelques kilomètres

plus loin. Au point que les Italiens ont appelé cette zone « terra dei fuochi » (terre des feux, dans une allusion aussi à la Terre de Feu, bande de terre découverte par Magellan en 1520 à l'extrême sud entre l'Argentine et le Chili). Les scientifiques affirment, donnés à l'appui, qu'autour du Vésuve les différents types de cancers sont plus élevés que partout ailleurs en Italie. Même les légumes qui y sont cultivés, les fruits qui y sont cueillis, sont littéralement saturés de produits dangereux et polluants.

C'est que, quand les déchets ne sont pas brûlés ou exportés, ils sont tout simplement enfouis à la sauvette ! Dans le contexte de l'adoption de la loi contre la pollution, une association de volontaires a lancé un appel pour que l'Italie saisisse cette occasion pour se montrer plus soucieuse de préservation de la biodiversité, dans les déserts et surtout dans le Bassin du Congo, deuxième poumon à oxygène de la planète. « Libera », une association écologiste, appelle à une responsabilité partagée pour veiller « à ce cœur vert du monde ».

Lucien Mpama

LIBERTÉ DE LA PRESSE

Une loi votée par l'ONU condamne les crimes faits aux journalistes

Les membres du Conseil de sécurité des Nations unies se sont réunis, le 27 mai, au siège de l'institution à Washington. La réunion a porté essentiellement sur la problématique liée à la recrudescence des atteintes à la sécurité des journalistes dans certains pays, notamment ceux en période électorale ou de conflit.

Au terme de leurs débats et pour protéger les hommes de médias contre les crimes dont ils sont souvent victimes, les membres du Conseil de sécurité des Nations unies ont voté une résolution condamnant toutes les formes de violations et d'abus commis contre les journalistes, les professionnels des médias et le personnel associé en période de conflit armé.

Selon les termes de cette décision, le Conseil de sécurité reproche strictement la persistance et l'augmentation de l'impunité des auteurs de violations et de sévices commis à l'encontre des journalistes en période de conflit armé. Car, l'impunité peut contribuer à la répétition de ces crimes. « Les activités d'un organe d'information libre et indépendant constituent l'un des fondements essentiels d'une société démocratique et, de ce fait, peuvent contribuer à la protection des civils », souligne cette loi.

Cependant, pour les membres du Conseil de sécurité, cette résolution ne peut être efficacement appliquée si, les Etats membres ne s'associent pas à cette politique. Ainsi, exhortent-ils les Etats à prendre les mesures voulues pour traduire en justice les auteurs de crimes commis contre des journalistes sur le territoire relevant de leur juridiction et demandent la libération immédiate et sans condition des professionnels des médias enlevés ou pris en otage durant un conflit armé.

En outre, le conseil demande à toutes les par-

ties concernées, notamment celles en période de conflit armé, à respecter le concept de l'indépendance professionnelle et les droits des journalistes, des professionnels des médias et du personnel associé qui, sont également des civils.

Environ 593 journalistes tués entre 2006 et 2013

Rappelant les statistiques des journalistes tués dont le nombre s'élève à cinq cent quatre-vingt et treize pour la période de 2006-2013, les membres du Conseil ont recommandé au secrétaire général de l'Organisation, Ban Ki-Moon, de consacrer systématiquement une section dédiée à la question de la sûreté et de la sécurité des journalistes dans ses rapports sur la protection des civils en période de conflit armé.

Regrettant le fait que les journalistes deviennent de plus en plus l'objet des menaces proférées par des organisations criminelles et terroristes, avec la claire intention de les réduire au silence, le conseil a souligné, « si les assassinats récents de journalistes étrangers ont contribué à sensibiliser l'opinion publique mondiale à ce problème, 95% des meurtres de journalistes dans les conflits armés concernent des journalistes locaux et ceux bénéficiant d'une couverture médiatique significativement plus réduite ».

« Il est temps que nous organisons régulièrement des débats comme celui-ci sur la protection des journalistes, afin notamment de donner la parole au personnel des médias », ont déclaré, les membres du conseil de sécurité des Nations unies.

Rock Ngassakys

LITTÉRATURE

« Le fonctionnaire naguère respecté et envié » décrit la vie du fonctionnaire

Ce roman de 154 pages, paru aux éditions l'harmattan-congo relate l'histoire de Vang'sy, un jeune étudiant qui, après avoir terminé son premier cycle universitaire, a été embauché dans la Fonction publique malgré lui, et contre toute attente.

Dans cet ouvrage l'auteur témoigne de son temps et combat les anti-valeurs qui minent la société. En effet, Vang'sy est biologiste, il est nouvellement recruté dans la Fonction publique, affecté dans l'administration des eaux et forêts. Le héros respecte les principes élémentaires de la déontologie professionnelle, adopte un comportement qui fait de lui un travailleur modèle. Il bénéficie, en quelques mois après sa prise de fonction, d'une bourse des Nations unies qui le conduit à l'étranger pour une spécialisation en aquaculture.

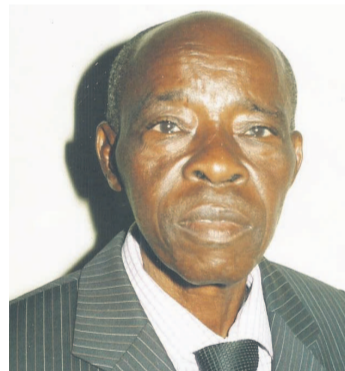
À son retour, il est affecté au projet de développement de la pisciculture au centre de Bizinga. Vang'sy met en pratique ce qu'il a appris durant sa formation à Delta, ce dernier vit des moments de joie et de bonheur. Malgré toutes ses jouissances, il voit sa situation se dégrader. Il découvre la face cachée de l'administration publique et se confronte à tous les antivaleurs de la société, lui qui est habitué à bien se comporter, il vit l'absentéisme et la nonchalance des autres. A cela, s'ajoute la fraude, la concussion, le tribalisme. En trente ans de services, le jeune fonctionnaire n'a pas bénéficié d'une promotion, il réalise que ses diplômes ne lui ont servi à rien. Son quotidien n'étant que lamentations, jusqu'au jour de sa retraite, il se sent déprimé en fin de carrière. Le destin de Vang'sy semble être aléatoire, car tous ses projets ont presque échoué en dépit sa bonne volonté de les exécuter. Face à cette situation dégradante, il se confie alors à Dieu pour le reste de sa vie.

Edouard Kali -Tchikati est ingénieur des eaux et forêts, spécialiste en aquaculture, il occupe les fonctions de directeur de l'aquaculture marine au ministère chargé de la pêche et de l'aquaculture au Congo. Il est pasteur dans une communauté évangélique de Brazzaville.

Rosalie Bindika



NÉCROLOGIE



Les familles Ossou, Lekoumba et enfants, ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur père, frère et oncle Charles Alfred Ossou, survenu le samedi 23 mai 2015 au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n° 100 de la rue Abila-Talangai (cf. Avenue marché Lipouta na tolo). La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement.

SPECTACLE

Djason philosophe the winner, el vencedor, el caliente et l'orchestre Super Nkolo Mboka en concert, tous les dimanches à partir de 15h00 au bar Terrasse du Night club **Five stars**, 120 rue Boundji Talangai 2° sortie Nord en allant vers Petit-chose-ba jardin entrée: consommation 1500 FCfa. Cadeau signé retour sur scène nationale, après les Amériques et l'Europe





FÊTE DES MÈRES

MA MAMAN, MA STAR !

Pour tout ce que vous faites
pour nous au quotidien...

Bonne Fête des Mères !



COMMERCE INTERNATIONAL

Le plus grand marché agricole de Kinshasa en construction

Le coup d'envoi des travaux a eu lieu au courant de ce mois de mai. Et ce projet gigantesque vise à doter la plus grande commune agro-industrielle de la capitale, en l'occurrence Maluku qui représente à elle-seule les trois quarts de Kinshasa, de la plus grande plate-forme de stockage, de distribution et d'échanges des produits agricoles respectant les standards généralement admis à l'échelle internationale.

Le marché international de Kinshasa (MIK) est un projet des superlatifs qui permet de corriger une erreur des années de l'essor industriel de la RDC. Maluku abrite les anciens fleurons de l'industrie congolaise aujourd'hui essouffés. Des grands projets agro-industriels sont restés embryonnaires en raison d'une incapacité à assurer des débouchés aux produits locaux faute de ce genre de dispositifs. Des vastes étendues exploitées n'ont pas permis de hisser la RDC parmi les pays producteurs de la région. Dans un premier temps, le MIK installé dans la Zone économique spéciale de Maluku (ZES) va ser-

vir de débouchés aux produits du Parc agroindustriel de Bukanga-Lonzo. Mais une précision s'impose à ce niveau. Il est question également de faciliter l'accès au MIK à d'autres producteurs. La seule condition est le respect des normes internationales de production et de commercialisation. Cette ouverture est fondamentale pour ne pas décourager la production locale bien existante. Il devient impérieux de bien définir la place des paysans dans le processus d'installation des parcs agro-industriels à travers le territoire national.

Il faut inscrire le MIK dans le cadre d'une vision plus large de promotion des produits locaux. En effet, il s'agit d'ériger un système intégré de planification dans la gestion des projets du gouvernement. On se rappelle de la distribution des tracteurs en 2011. Toutefois, les résultats sont restés en deça des attentes.

Comme l'ont expliqué certaines sources proches du gouvernement, il n'y aurait pas eu une synergie d'ensemble suffisante pour arriver à valoriser tout le potentiel



La maquette du MIK

agricole du pays. Mais du côté de certains experts, l'on exprime une inquiétude majeure. Chaque initiative de modernisation doit répondre à un besoin réel du secteur agricole en RDC. L'innovation doit être intégrée ainsi dans une finalité.

Vendre plus ou vendre mieux ?

La question est d'autant plus cruciale que la seule modernité de la production ne peut garantir un décollage du secteur agricole car la transformation est restée très artisanale. Et c'est le grand débat.

Faut-il produire plus ou mieux ? Sans une valeur ajoutée, quelles sont les chances d'écoulement des produits congolais sur le marché international ? Voici quelques thèmes soulevés dans les milieux des agriculteurs. Pour les uns, le plan ambitieux de construction des parcs agroindustriels et des marchés internationaux ne peuvent minimiser l'intérêt de mieux planifier le programme de développement agricole de la RDC. Une solution partielle serait,

par exemple, d'acheminer des tracteurs agricoles sans régler le défi plus stratégique d'adduction d'eau dans la commune de Maluku dépourvue d'eau malgré la proximité du fleuve. Et la partie transformation ne peut demeurer aussi loin de la préoccupation du gouvernement.

Fruit d'un partenariat public-privé, le MIK va bientôt voir le jour et placer le pays devant de nouveaux défis. Pour sa construction, les négociations ont débuté en mars 2014 pour arriver à bâtir un partenariat entre les investisseurs regroupés au sein du consortium Africom et le gouvernement congolais. Le résultat final est un partenariat mettant ensemble trois sociétés, en l'occurrence la Société d'exploitation du Parc agro-industriel, la Société d'aménagement du Parc agro-industriel et le MIK. C'est en avril 2015 que le gouvernement congolais a décidé d'officialiser la création de ces sociétés en procédant à la signature de leurs statuts.

Laurent Essolomwa

ENJEUX DE L'HEURE

Léon Kengo et ses affidés rejettent l'offre du dialogue

L'opposition républicaine dont ils sont membres juge inopportune cette rencontre et réclame, en revanche, l'accélération de l'exécution des résolutions des Concertations nationales organisées par le gouvernement entre septembre et octobre 2013.

Alors qu'une certaine opinion la présentait déjà comme partant au dialogue initié par le chef de l'État, l'Opposition républicaine (OR) dont Léon Kengo wa Dondo est l'autorité morale, vient de surprendre en disant non à ce forum politique. Le président du Sénat et ses affidés ont pris cette décision le 27 mai à l'issue d'une réunion tenue au Centre de rééducation pour handicapés physiques, dans la commune de la Gombe. Après analyse, ils ont estimé que cette énième rencontre entre politiciens congolais était inopportune. D'abord, il y a le fait que depuis la fin des Concertations nationales, aucun fait politique nouveau n'est venu supplanter cet échange citoyen ayant produit d'importantes résolutions qui n'attendent qu'à être appliquées. Ensuite, ce grand forum national avait établi son diagnostic après avoir examiné l'ensemble des problèmes qui gangrènent le pays à tous les niveaux (politique, militaire, sécuritaire, économique, financier, social, culturel, infrastructurel

et autres).

Embrayant sur le discours d'autres partis politiques réfractaires au dialogue tels que l'UNC, le MPCR et l'Envol (tous membres du groupe de Fatima), l'OR ne trouve aucun intérêt à participer à ces assises alors que les Concertations nationales avaient déjà balisé la voie pour remettre la RDC sur son piédestal. En lieu et place d'un dialogue qui apparaît comme un remake, Léon Kengo wa Dondo et ses compères prônent plutôt l'accélération de l'exécution des résolutions de ce forum national, organisé par le gouvernement entre septembre-octobre 2013. Pour ce regroupement politique, l'exécutif national devrait poursuivre l'exécution des recommandations des Concertations nationales. Car, au stade actuel, l'évaluation faite indique un taux d'exécution faible de 20 à 23% équivalant à une centaine des recommandations exécutées sur quelque sept cents résolutions arrêtées.

La plate-forme de Léon Kengo wa Dondo, qui aurait signifié cette position à l'émissaire de Joseph Kabila, n'entend pas se dédire aussi longtemps que les résolutions des Concertations nationales ne feront pas l'objet d'un suivi de la part du gouvernement en vue de leur exécution.

Alain Diasso

DOING BUSINESS 2016

Les huit indicateurs qui changeront la donne

Annoncé pour octobre 2015, le prochain classement de la RDC dans le rapport de la Banque mondiale (BM) devrait être boosté par l'impact positif des réformes qui ont visé plusieurs indicateurs-clés dont la création d'entreprise, le permis de construire, le raccordement à l'électricité, le transfert de propriété, le commerce transfrontalier, l'exécution des contrats, le règlement de l'insolvabilité et le paiement des taxes et impôts.

Le 28 mai à Béatrice Hotel, Kinshasa a décidé de sortir le grand jeu pour montrer publiquement les efforts supplémentaires fournis par la RDC après son dernier classement parmi les dix pays les plus réformateurs du monde même si, en retour, elle reste à la traîne de la région. En perspective à la publication du nouveau rapport, le Comité de pilotage de l'amélioration du climat des affaires et des investissements (CPCAI) présidé par le ministre du Plan et de la Révolution de la modernité a organisé une matinée de présentation des réformes Doing Business 2016. Placée sur le signe de l'élan engagé depuis quelques années par le pays pour améliorer son climat des affaires et des investissements, la cérémonie visait d'abord à informer l'opinion sur les avancées enregistrées dans le cadre des réformes, a expliqué le délégué principal du CPCAI, Alexis Mangala. Pour le gouvernement, il y a un intérêt indiscutable à maintenir le cap de ces réformes pour attirer les capitaux privés et créer des richesses et des emplois, sans oublier l'amélioration du bien-être social.

Consolider les acquis

À en croire Olivier Kamitatu, ministre du Plan, la RDC n'a aligné que dix-sept réformes reconnues par Doing Business de 2006 à ce jour. « Notre pays doit devenir plus compétitif vis-à-vis des autres pays de la région ». Les réformes initiées par le pays accusent encore une faiblesse liée aux contraintes de leur mise en oeuvre. L'on ne cesse de constater des insuffisances tant du secteur privé que du secteur public. Mais la RDC a réussi un gros pari dans le dernier rapport. Et elle va certainement continuer dans le sens de l'amélioration, avec les réformes menées sur huit principaux indicateurs dont une étude d'impact réalisée par le CPCAI a permis d'établir un état des lieux sur le terrain. « La plupart des réformes sont appuyées par des rapports d'enquête d'impact menée auprès du secteur privé et qui confirment les différents résultats obtenus par leur mise en oeuvre ».

Il est important de signaler les changements importants apportés dans un indicateur aussi stratégique que la création d'entreprise. Pour le directeur général du Guichet unique de création d'entreprise, Hamisi Heradi, il y a un gain précieux recolté dans plusieurs domaines, notamment la rapidité grâce au regroupement des procédures (7 à 2) et du délai (16 à 14 jours). Désormais il n'y a plus d'obligation de constituer un capital minimum

de 2000 dollars américains.

À cela, il faut ajouter d'autres réformes touchant le reste des indicateurs, notamment la réduction de 50% du coût du permis de construire, la simplification du processus de mutation immobilière (44 à 21 jours), le recours au système Sydonia word ou douane sans papier, la simplification des procédures (6 à 3) et du délai (64 à 47 jours) pour le raccordement à l'électricité moyenne tension, etc. En matière des charges vis-à-vis de l'État, la RDC a institué une déclaration unique des paiements des impôts, cotisations sociales et contributions patronales sur les rémunérations dues à la DGI, à l'INSS, à l'INPP et à l'Onem. Et la liste n'est pas exhaustive.

Communication à la BM

Toutes ces réformes et d'autres en cours ont été présentées officiellement au directeur des Opérations de la BM pour les deux Congo représenté pour la circonstance par le coordonnateur pays de la Société financière internationale (SFI), Babacar S Faye. Comme l'a reconnu Olivier Kamitatu, les réformes coûtent chères et exigent des consultations avec divers acteurs. À cet effet, il a appelé à un soutien plus accru des partenaires au développement de la RDC. Pour Alexis Mangala, ces réformes ne sont pas les seules initiatives pour assurer une nette amélioration du climat des affaires et des investissements. D'autres secteurs méritent également une attention particulière, a-t-il conclu.

L.E.

SANTÉ

Le Dr Muyembe lauréat du prix Christophe Mérieux 2015

Le prix, doté de 500 000 euros, a été attribué au directeur général de l'Institut national de recherche biomédicale de Kinshasa pour encourager ses recherches sur Ebola.

La récompense lui a été attribuée le 26 mai par la Fondation Christophe et Rodolphe Mérieux dont l'objectif est de contribuer notamment à la recherche scientifique appliquée à la santé publique et d'aider au développement de projets en matière de formation scientifique et d'éducation scolaire. Le montant de 100 000 euros de récompense à titre personnel au lauréat responsable de l'équipe et les 400 000 euros restants serviront à financer le développement des recherches de l'équipe.

Des années de recherche Le professeur Jean-Jacques Muyembe a contribué à la découverte de la fièvre hémorragique à virus Ebola et avait été le premier chercheur à se rendre sur le site de la toute première épidémie, qui a eu lieu en 1976 à Yambuku, en République démocratique du Congo, alors appelé Zaïre. Avec son équipe, il a commencé par décrire les manifestations cliniques de la maladie, à partir d'observations faites ainsi que les complications tardives, les aspects épidémiologiques, virologiques et



Le Dr Muyembe. Crédit photo LeCongolais.

thérapeutiques. Afin de préciser l'étiologie de cette maladie, relève la RTBF, il avait ramené avec lui à Kinshasa une infirmière fiévreuse, dont le sang lui avait permis d'identifier le nouveau virus à l'Institut de médecine tropicale d'Anvers, en Belgique. Il a par la suite entrepris des recherches épidémiologiques et virologiques qui ont débouché sur la mise au point de mesures de contrôle d'Ebola utilisées pour la gestion des épidémies en Afrique. Il a également été l'un des premiers à expérimenter la transfusion du sang de convalescents d'Ebola sur huit malades permettant d'en soigner sept, ce qui lui a permis de mettre en place « les prémices d'une sérothérapie anti-Ebola actuellement en développement »,

précise l'Institut de France. Depuis 2007, la Fondation Christophe et Rodolphe Mérieux décerne chaque année un grand prix scientifique intitulé « Prix Christophe-Mérieux » à un chercheur ou à une équipe de recherche, étudiant les maladies infectieuses dans les pays en développement. La sélection du lauréat est faite par l'Institut de France. La Fondation Mérieux, quant à elle, soumet à l'Institut les personnalités identifiées sur le terrain. Ce prix est destiné à aider la recherche sur les maladies infectieuses dans les pays en développement et à récompenser de façon exclusive des équipes de recherche travaillant de manière permanente au sein même de ces pays.

Patrick Ndujidi

CENI

Robert Kidiaba, Jean Kasusula et Pamphile Miyayo postulent à la députation provinciale

Les trois footballeurs ont déposé leurs candidatures lundi sur la liste du Parti national pour la démocratie et le développement (PND), membre de la majorité présidentielle.



Pamphile Miyayo et Robert Kidiaba

« Qui d'autres plus qu'un sportif peut défendre les sportifs ? ». Telle est la rengaine ressassée à grand renfort de slogans et de vivats le 25 mai par les fanatiques de Robert Kidiaba et Pamphile Miyayo Kazembe lors du dépôt de leurs candidatures dans un BRTC à Lubumbashi. Les deux stars du football avaient créé la sensation en posant un acte inattendu que la rue avait vite fait de commenter en sens divers. Moulés tous deux dans leurs costumes-cravates, les

deux anciens internationaux congolais se voient bien dans la peau des futurs députés provinciaux et pensent en avoir les moyens pour défendre ce statut. Ils ont postulé sur la liste du PND, une jeune formation politique membre de la majorité présidentielle. Ils s'appuient bien évidemment sur leur notoriété et celle de leur club, le TP Mazembe, qui compte des milliers des supporters dans une ville de Lubumbashi entièrement acquise à sa cause. Un bémol cependant, c'est l'inconnu que re-

présente encore leur profil intellectuel pas très mis en exergue dans un contexte d'euphorie généralisée. Pour une certaine opinion, ces deux candidatures à côté de celle de Jean Kasusula, qui s'est livré au même exercice à Kisangani, ne devraient pas céder au burlesque ni donner lieu à des vaines polémiques. Ces trois stars du football, entend-on dire, valent mieux que plusieurs soit-disant représentants du peuple réduits à la simple figu-

ration dans les assemblées délibératives, sans aucune vision pour la République. Après avoir utilement servi le pays sur un terrain de football, Robert Kidiaba, Pamphile Miyayo et Jean Kasusula pensent à présent le faire autrement, en défendant la cause de leur communauté au Parlement.

Membre du staff technique du TP Mazembe où il exerce comme entraîneur adjoint de Patrice Carteron, Pamphile Miyayo a presté sous les maillots des Corbeaux pendant quinze ans. Tandis que Robert Kidiaba est encore utile à son équipe après avoir pris sa retraite internationale après la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) en Guinée Équatoriale en janvier-février 2015. Mêmement pour Jean Kasusula qui est toujours en jambes et n'arrête de réaliser des prouesses sur l'aire de jeu. Au niveau du staff dirigeant du TP Mazembe, ces candidatures sont loin de déranger les consciences. Bien au contraire, les trois footballeurs jouissent déjà du soutien du président sponsor Moïse Katumbi plutôt soucieux de l'avenir de ses ouailles après de bons et loyaux services rendus à son club.

Alain Diasso

STYLISME

Kinshasa Fashion Week 2015 plante le décor

La machine est résolument en branle à grand renfort de spots diffusés sur le petit écran en prévision du casting du 30 mai, en sus de l'interactive page Facebook de l'événement avec un chiffre record avoisinant les 2 500 vues.

L'annonce en large diffusion sur un certain nombre de chaînes de télévision locales fait appel aux professionnels et aux amateurs pour le prochain casting. Ce faisant, l'organisation entend « donner sa chance à tout le monde », a dit Françoise Kongolo. La chargée de communication de Kinshasa Fashion Week (KFW) soutient que l'initiatrice de l'événement, Gloria Mteyu, pense de la sorte déceler des talents cachés. La styliste partage d'ailleurs ainsi sa certitude : « Il y a certainement des vraies perles noyées dans le grand public, c'est-à-dire des personnes qui ont les qualités requises pour devenir de vrais mannequins professionnels mais qui ne savent pas comment faire ni par où passer pour avoir une chance de l'être un jour ».

Résultat de plusieurs expertises à commencer par celle de Gloria Mteyu, elle-même, KFW se bâtit aussi avec le concours de son coach, le mannequin Huguette Marara. Il est à préciser ici qu'au vu de son prestigieux palmarès et sa renommée dépassant largement les frontières de son pays, la top model international d'origine congolaise « travaille avec l'Agence Ice Models Management en Afrique du Sud,

Diva Models à Dubaï et MNModels à Milan », il est clair que l'événement maintient son niveau. Donc, en confiant la laborieuse tâche à Huguette Marara comptée comme « membre du jury et coach lors des concours Elite New Look South Africa », KFW montre à suffisance qu'elle met toujours « un grand soin à former et entraîner ses mannequins », a souligné Françoise Kongolo.

La 3e édition de KFW, à l'instar des deux, n'entend pas déroger à la règle. En effet, l'on se souviendra qu'elle se veut une plate-forme dynamique qui s'emploie d'abord à mettre en avant le talent et la créativité des stylistes congolais à l'échelle nationale et internationale. Aussi est-il évident que les créateurs de mode locaux et de la diaspora congolaise y trouvent une place de choix au côté des étrangers qui seront de la partie du 24 au 26 juillet.

Pour l'heure, à moins de quarante-huit heures du casting, tout Kinois mesurant au moins 1,72m pour les dames et 1,80m pour les hommes peut tenter sa chance au casting ce samedi à partir de 8 heures au Shark Club XI. Et pour tout contact, Kinshasa Fashion Week renvoie ces messieurs et ces dames au numéro de téléphone et aux adresses électroniques affichées sur sa page Facebook et son site Web. Les coordonnées ainsi reprises sont toutes opérationnelles, rassure l'organisation.

Nioni Masela

VIE DES CLUBS

DCMP renforce son effectif pour la saison prochaine

Le club qui a raté sa saison pense déjà à l'avenir avec l'arrivée de l'attaquant Blaise Lelo Mbele et d'Éric Bokanga.

Le Daring Club Motema Pembe (DCMP) est totalement passé à côté de ses objectifs de la saison. Le team vert et blanc de la capitale, déjà affaibli par la dissidence ayant abouti à la création du FC Renaissance du Congo, n'a pas pu tenir le coup lors de play-off de la 20e édition du championnat national de football -Division 1-. Ceci, malgré l'arrivée du député national et homme d'affaires Gentiny Ngobila à la tête du comité de coordination du club, ainsi que le recrutement d'un entraîneur de qualité, Mwinyi Zahera, qui fait également office de sélectionneur adjoint des Léopards de la RDC. Le club a traversé des moments difficiles avec même la corruption de certains joueurs et naturellement des départs comme celui du défenseur central international Beaubo Ungenda actuellement à Kabuscorp en Angola. Et à la fin, DCMP a terminé avant-dernier au classement de la manche aller de play-off dont la manche retour ne se jouera pas.

Le mal serait-il derrière les Immaculés ? On pourrait le croire, car l'équipe pense déjà à la saison prochaine avec des ambitions re-

nouvelées de retrouver une place africaine. Aussi DCMP se met-il à renforcer son effectif. L'équipe a récemment engagé l'ancien international Blaise Lelo Mbele qui s'entraîne déjà avec l'ensemble du groupe. Ancien de V.Club et globe-trotter pour avoir déjà joué en Afrique du Sud, en Tunisie, au Soudan, en Libye, en Arabie Saoudite et même en Malaisie pour quelques piges, Blaise Lelo Mbele vient se relancer au pays par le biais du DCMP.

Et l'on apprend qu'un autre ancien de V.Club, Éric Bokanga Musau va dans un avenir proche signer un bail avec l'équipe dirigée par Gentiny Ngobila. Éric Bokanga a effectué des apparitions au Standard de Liège en Belgique après avoir quitté l'AS V.Club. À son retour au pays, il s'est retrouvé au TP Mazembe, avant de prendre la route de l'Angola qui reçoit aussi plusieurs footballeurs congolais. Il vient lui aussi relancer sa carrière au DCMP et déjà il s'est entraîné avec le groupe. Remercié au FC MK de Kinshasa, l'entraîneur ivoirien Bruno Bla a également été aperçu à l'entraînement des Immaculés. Est-il en instance de signer pour le club ? L'on pourrait répondre à cette question peut-être dans quelques jours.

Martin Engimo

CHANGEMENT DE LA CONSTITUTION

Faustin Elenga relève des blocages dans l'actuelle loi fondamentale

Le président de la Dynamique pour le changement de la constitution a stigmatisé plusieurs manquements contenus dans la constitution du 20 janvier 2002. C'est au cours d'un échange citoyen le mardi 26 mai dans la salle de conférence du Forum Mbongui de Pointe-Noire que Faustin Elenga, député à l'Assemblée nationale et coordonateur nationale de la Dynamique a dénoncé quelques failles contenues dans la loi fondamentale.

Expliquant ainsi aux membres de cette Dynamique l'intérêt pour le Congo de changer la constitution du 20 janvier 2002, Faustin Elenga a souligné quelques articles qui constituent selon lui, un blocage pour l'avenir des institutions de la République et le développement du Congo. Il a en effet épinglé entre autres l'article 58 alinéa 5 qui stipule, (Nul ne peut être candidat aux fonctions de président de la République s'il n'est âgé de quarante ans au moins, et de soixante dix ans au plus, à la date du dépôt de sa candidature),

l'article 74 (le président de la République nomme les ministres qui ne sont responsables que devant lui), l'article 92 (la durée du mandat des députés est de cinq ans, ils sont rééligibles), l'article 96 alinéa 2 (les candidats aux élections législatives ou sénatoriales doivent être âgés de vingt cinq ans au moins pour les députés, et de quarante cinq ans au moins, pour les sénateurs) article 114 (le président de la République ne peut dissoudre l'Assemblée nationale. L'Assemblée nationale ne peut démettre le président de la République) et autres.

Outre ces articles, l'orateur pense que la constitution du 20 janvier 2002 n'accorde pas une place de choix à la jeunesse, aux femmes, aux personnes handicapées. « Ce texte accuse une faiblesse sur les moyens de contrôle de l'action gouvernementale, il y a aussi la non garantie du statut du chef de l'opposition, la limitation des mandats présidentiels et bien d'autres » a-t-il déclaré, avant de dénoncer le comportement de certains hommes politiques qui



La tribune officielle de la cérémonie

brillent par la politique de la chaise vide, en exprimant leur refus de ne pas prendre part aux consultations citoyennes initiées depuis quelques jours par le président de la République Denis Sassou N'Guesso sur le fonctionnement des institutions de la République, la consolidation de la paix, et de l'unité nationale.

« Pourtant ces consultations permettraient à tous les acteurs poli-

tiques d'échanger librement avec le président de la République, garant de l'unité nationale et du fonctionnement régulier des institutions de la République sur la vision de chacun de l'avenir du pays. Ces marchands d'illusions et les muets calculateurs n'ont pour alternance que le déluge du Congo en 2016, ils n'ont jamais constaté des nombreuses réalisations effectuées par le gou-

vernement de la République. Ils ne voient que les décomptes des différents troubles sociaux intervenus au Congo dans les années 1990, la haine tribale, le régionalisme, l'instrumentalisation de la jeunesse à travers tous les départements » a-t-il conclu.

Après avoir lu et expliqué ces différents articles qui ne sont plus adaptés à la situation actuelle du Congo selon l'orateur, plus de 700 jeunes ont exprimé leur adhésion au changement de la constitution du 20 janvier 2002 par des acclamations, des cris de joie et des chants.

A l'issue de cette rencontre citoyenne à laquelle près de 800 personnes ont pris part, un bureau de la Dynamique pour les départements de Pointe-Noire et Kouilou de 12 membres a été mis en place. Il est dirigé par Servais Paka. La Dynamique pour le changement de la constitution a été créée, le 2 mai 2015 à Ouessou dans le département de la Sangha, rappel-t-on.

Séverin Ibara
et Charlem Léa Légnoki

PRESSE- DÉCÈS

La mort du journaliste Guillène Bibaya crée une vive émotion

Depuis, le dimanche 24 mai, date de l'annonce de la mort du journaliste Guillène Bibaya, 35 ans, présentatrice des journaux à Mcrtv-Ponton FM, une atmosphère lourde et pesante règne dans les différentes rédactions des médias de Pointe-Noire tant la défunte incarnait l'humilité et la jovialité auprès de ses amis et collègues.

À la suite d'un accouchement délicat par césarienne, Guillène et le bébé vont être sauvés de justesse par le professionnalisme du médecin gynécologue. Après quelques jours d'hospitalisation, Guillène dont l'état de santé n'était plus inquiétant ainsi que son bébé vont sortir de l'hôpital pour poursuivre les soins post accouchement à domicile. Malheureusement la première nuit sera fatale. Car, après plusieurs convulsions, Guillène commence à baver. Transportée d'urgence à l'hôpital, elle rend l'âme peu après son admission au service de triage. La triste nouvelle se répand dans la ville comme une trainée de poudre, créant ainsi la consternation et la désolation dans les milieux de la presse ponténégrine. Personne n'accepte l'évidence étant donné que la défunte, après son accouchement semblait bien se porter malgré son opération chirurgicale, répondant même avec sourire aux appels téléphoniques de ses collègues.

Sourire, simplicité, douceur, volonté et abnégation sont les traits caractéristiques de Guillène Bibaya, qui n'avait que d'amis dans la corporation. Disponible, elle va vite se perfectionner sans trop de difficultés au contact des anciens aussitôt qu'elle a intégré dans les années 2005-2006 la radio Ponton FM. Daniel Missama, Jérémie Bakoua, Roger Patrick, Samétone Assimba... sont entre autres collègues qui l'ont encadrée. Disponible, elle était toujours apte lors des formations internes et externes dispensées par les professionnels des médias. Ce bagage lui a permis d'être à l'aise aussi bien à la rédaction qu'à l'animation d'antenne.

Quand la Radio Ponton FM subit des tumultes il y a cinq ans, Guillène et un groupe de collègues tiennent la maison qui tanguait mais ne chavire pas. Elle est même restée l'une des rares femmes toujours aptes à couvrir les ac-



Guillène Bibaya crédit photo «Adiac»

tivités pour garnir les éditions des journaux de la Radio qu'elle n'a jamais quittée, devenant même l'une des anciennes, tous genres confondus. Il y a deux ans, quand Ponton FM se mue en Mcr Tv- Ponton FM, Guillène est toujours là et devient une des journalistes émérites à la rédaction kituba en présentant avec brio les journaux parlés.

Dans le cadre des projets développés par le Centre de ressources sur la presse en partenariat avec Syfia (Système d'information pour l'Afrique), elle réalisait des émissions radiodiffusées sur Radio Congo émettant à Brazzaville tous les mardis après le journal de 8 heures. Il y a peu, elle venait de découvrir les arcanes de la presse écrite puisqu'elle publiait aussi des articles dans le cadre du Crp/Syfia. Des articles disponibles dans le journal du CRP « Femme plurielle » mais aussi sur le blog.over-blog.com. Avec la mort de Guillène, Mcrtv et l'ensemble de la corporation perdent une journaliste talentueuse, volontaire et disponible.

Femme au contact facile, elle a également fait dans sa jeunesse du théâtre dans la troupe « les Victoriens » du Lycée Victor Augagneur et dans celle des Pétroliers.

Adieu Guillène, que la terre des ancêtres te soit légère.

Hervé Brice Mampouya

FORMATION PROFESSIONNELLE

ASI réaffirme sa volonté d'accompagner les jeunes filles ponténégrines

Initiée par l'ONG ASI (Actions de solidarité internationale), cette formation a permis à six jeunes filles d'obtenir un certificat de compétences professionnelles. Elle a porté sur le métier de la mécanique auto, la couture, la soudure et la coiffure. La cérémonie officielle de remise de diplômes a eu lieu, le 27 mai, au siège dudit ONG, situé à Tié-Tié, dans le troisième arrondissement de la ville océane.

C'est devant leurs parents et maîtres artisans que ces dernières ont été honorées. Ces jeunes demoiselles ont orienté leur vie vers un domaine professionnel en fonction de leurs intérêts et de leurs compétences, mais également en fonction de l'environnement du travail le plus adapté à leur personnalité. Pour se réinsérer dans la vie sociale et professionnelle, Orphie Paka, Ginhel Ondongo, Bibiche Makosso, Girilène Mabilia, Jeanne Bantantou et Sara Manounou ont choisi d'ap-

pectifs.

En effet, cette formation va les accompagner vers une insertion professionnelle rémunératrice et durable. Voilà pourquoi, dans leur message, les bénéficiaires n'ont pas manqué d'exprimer leur reconnaissance aux responsables de l'ONG ASI, avant de les rassurer de mettre en exergue tout ce dont elles ont appris durant leur formation. « C'est un soir, dans les rues sombres de Pointe-Noire que chacune d'entre-nous a rencontré pour la première fois l'ONG ASI. Au départ, nous avons toutes cru à une aventure, mais son réalisme et son accueil de faire de son centre notre deuxième demeure nous a permis de relever nos défis », ont-elles dit.

Il faut souligner qu'ASI est une ONG qui lutte contre la vulnérabilité de filles mineures, souvent en situation de « prostitution de survie » contre un repas ou un toit. Son centre d'accueil assure une prise en charge médico-psychosociale des jeunes filles où elles ont accès aux soins corporels,

à des activités, à un accompagnement psychosocial, à l'alphabétisation et à la construction d'un projet de vie.

Et dans son programme d'insertion sociale des jeunes filles vulnérables en situation de rue, ASI leur propose des formations professionnelles tenant compte des projets de vie des filles. L'objectif est de former deux cents filles en trois années



Photo de famille / crédit photo «Adiac»

prendre un métier partant de la mécanique auto, la coiffure, la soudure et la couture.

Aujourd'hui, à travers ce projet, initié par l'ONG ASI et suivi par son partenaire technique le CADB (Compagnons des artisans de Don Bosco), ces filles peuvent s'estimer heureuses car elles viennent d'obtenir un diplôme reconnu par l'agence nationale de l'artisanat (ANA) qui, devant leurs maîtres artisans, a évalué leur formation dans leurs ateliers res-

avec des métiers qui leur conviennent, actuellement vingt autres filles sont en formation. Rappelons que cette cérémonie s'est déroulée en présence de Jean Claude Demaboud, directeur départemental de l'ANA, de Luc Antoine et Victor Yamba, respectivement coordinateur ASI et représentant des (CADB) dans la capitale économique.

Hugues Prosper Mabonzo

MOTS FLÉCHÉS N°069

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

ZONES DÉFINIES	ÉMANA	LEURRE	ABRÉVIATION POUR DES AFFECTIONS	ÉPLUCHÉS	BLUF-FEUSES	ALLONGÉ
FEMMES EN PRISON	BIEN RECUE AU SALON	LIT DE PAILLE	L'IRLANDE	ARME DE ROLAND	CRÈME PARFUMÉE	
FAISANT LE POINT				AVEC LES AUTRES		
CONDUIRE				CLAIRE		
				IL FINIT SOUVENT EN BOÎTE		
BOUGE			UN VENT EN MÉDITERRANÉE			
OUEST-EST			TOILETTE ET PARURE			
	PRÉNOM FÉMININ		HORS SERVICE		CÔTÉ DU SOLEIL	
	POT SUR LA TABLE		ANIMAL DE LA CRÈCHE		AUQUEL ON APORTE DE L'EAU	
IMPÔT INDIRECT		PRINCIPE CHINOIS		ORIGINAIRE DE		
VOIX POUSSÉE		COSTAUD		MOI DE PSY		
		BRUIT DE TÉLÉPHONE				ÉVÈNEMENT IMPRÉVU
ÉRAILLÉ				POLIT À LA MEULE		
EMPIRE AMÉRICAIN				PIÈCE ROUMAINE		
		LAWRENCIUM		ANIMAL BON DORMEUR		REVIENT À LA VIE
		TENDRE		ÉTABLISSEMENTS		
GROUPE MUSICAL BRETON	DIAPRÉE			ADMINISTRÉ		
	PIERRE			EXPLOSIF TRÈS PUISSANT		
			AUTOUR DE LA DANSEUSE			AVANT LA DATE
			INSIPIDE			FLEUVE ITALIEN
DOLÉANCES				C'EST DU VIDE		
CHEF DANS LE MILIEU				ÉLÉMENT D'UNE CHARRUE		
		MODÈLE DE PEINTRE		ABRÉVIATION SUR LE CALENDRIER		RÉPUBLIQUE ARABE UNIE
						RAYON BRONZANT
COLORER						NOUER LES LIENS DU MARIAGE
EXCROISSANCE						
				TOURNE		

SUDOKU N°069

>FACILE

4	1			6	9			
6			5		7			
7		5			2	3	4	
1	2		7	5		6		
		6				2		
		4		2	1		3	7
	4	3	1			7		2
			9	5				1
			2	7			9	3

>MOYEN

		8	6					3
2		7	1			4		
	1	6	8	3	4			
6		9			1			
	8	5				2	9	
			9			8		4
			3	1	7	9	8	
		3			8	6		1
	2				6	5		

>DIFFICILE

8	6							3
	7			6	2	9		
			3			6	2	
	8		7	2		4		3
			4		3			
4		9		8	6		7	
	1	8			7			
		6	8	3				1
	2							8
								5

MOTS CROISÉS N°069

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

>HORIZONTALEMENT

1. Elles sont l'ossature. - 2. Monnaie-du-pape. Pascal. - 3. On la jette pour mouiller. Qui va par deux. - 4. Ancienne province de la Chine. Grande étendue d'eau. - 5. Quand il sert, il serre. Tête de Provence. - 6. Négation. Variété de prunes. Cube de lard. - 7. Étendue de dunes. Terre divisée. Le bon prêtre à rire. - 8. (Qu'il) cache la vérité. Se sauve. - 9. Maréchal yougoslave. Qui ne brille pas. - 10. Fours utilisés par les verriers pour refroidir.

>VERTICALEMENT

A. Instrument à vent. - B. Plate-forme de bateau. Prendrait le chemin. - C. Bout de saxophone. Foyer rural. - D. Elle fait la valeur d'un objet. Mets d'âne. - E. Elle peut voler dans les deux sens. Gardien, au ciel. - F. Désinence verbale. Déplacé. Dans les règles. - G. Scorpion d'eau. Métal. - H. Bel emplumé. Arrivé à maturité. - I. Blondit quand on brunit. Qui convient parfaitement. - J. On les trouve dans les cabanes des jardiniers.

MOTS À MOTS N°069

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots de quatre et trois lettres proposés, composez un troisième mot de sept lettres.

- ① R U E R + E R S = S _ _ _ _ _
- ② M E N E + R U E = _ _ _ M _ _
- ③ R U E E + S E C = _ _ _ _ _ E

SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

MOTS FLÉCHÉS N°068

A	A	P	I	B	T						
E	V	I	C	T	I	O	N	I	R	A	Q
A	N	C	R	E	D	E	T	E	N	U	
A	N	F	R	A	C	T	U	O	S	I	T
C	O	O	P	E	R	E	R	T	O	N	
V	E	S	U	U	S	V	E	T	O		
M	C	E	C	I	C	O	R	T			
L	E	A	R	R	E	P	A	R	E	N	T
N	I	E	C	E	A	V	A	R	I	E	
O	T	E	E	S	E	R	A	C	V		
U	S	U	S	E	L	I	D	E	R		
V	A	L	T	O	P	E	T	O	L	E	
L	F	E	N	E	T	R	E	E	M		
K	E	P	I	S	R	I	P	U	E		
N	A	N	O	E	V	E	R	E	S	T	
C	E	S	H	A	S	E	G	U	E	S	

MOTS CROISÉS N°068

P	L	A	I	N	C	H	A	N	T
R	A	S	S	E	R	E	N	E	E
A	M	E	R	T	U	M	E	N	
E	B	R	A	S	E	S	P	A	
S	I	E	L	L	U	S	I	N	
I	S	O	L	E	T	E	S	T	
D	U	S	I	E	S	T	E		
I	R	R	I	T	E	R	E		
U	A	S	C	E	N	I	Q	U	E
M	A	I	R	A	N	R	U		

SUDOKU N°068

9	1	4	3	2	8	7	5	6
3	2	7	6	9	5	4	1	8
5	6	8	1	7	4	9	2	3
2	7	6	8	5	9	3	4	1
4	3	9	7	1	6	5	8	2
1	8	5	4	3	2	6	7	9
8	4	2	5	6	3	1	9	7
7	9	3	2	4	1	8	6	5
6	5	1	9	8	7	2	3	4

6	5	9	3	8	1	2	7	4
7	2	8	4	5	9	6	1	3
4	3	1	6	7	2	8	9	5
1	9	3	5	2	8	4	6	7
8	6	7	1	9	4	5	3	2
2	4	5	7	3	6	9	8	1
5	1	2	8	6	3	7	4	9
3	7	6	9	4	5	1	2	8
9	8	4	2	1	7	3	5	6

1	3	5	8	7	9	2	6	4
9	2	7	3	6	4	1	8	5
8	6	4	1	2	5	9	7	3
7	1	3	5	4	2	6	9	8
6	5	2	9	3	8	4	1	7
4	9	8	7	1	6	3	5	2
5	4	6	2	9	7	8	3	1
3	8	9	4	5	1	7	2	6
2	7	1	6	8	3	5	4	9

MOTS À MOTS N°068

1/ REMERCIER - 2/ HÉRITIÈRE - 3/ ENTRETIEN.

FOOTBALL

FC Seville, le roi de la Ligue Europa

Le club espagnol a réalisé un exploit 4 sur 4 le 27 mai en remportant face aux Ukrainiens Dnipropetrovsk, son quatrième trophée de la Ligue Europa en quatre finales disputées.

Le FC Séville devient non seulement le club le plus titré de l'histoire de la Ligue Europa avec 4 coupes devant la Juve, l'Inter et Liverpool, mais aussi la seule équipe européenne qui réussit à conserver deux fois consécutives (2006-2007, 2014 et 2015) son titre. En l'emportant sur un score de 3-2, le FC Séville, cinquième du championnat espagnol, a aussi validé son ticket permettant de disputer la saison prochaine, la Ligue des champions. Il doit cette heureuse position au réalisme de son attaquant colombien Bacca, auteur d'un doublé. Dnipropetrovsk a ouvert le score à la 7e minute. Kalanic conclut de la tête sa parfaite combinaison avec Matheus. Krychowiak lui a répondu à la 28e minute d'une frappe du pied gauche. Bacca va se montrer à son avantage trois minutes après. Parfaitement lancé en profondeur, le Colombien efface le gardien avant de loger le cuir dans la lucarne. Mais Rotan a fait admirer son talent d'un bon tireur de coup franc pour égaliser en fin de la première mi-temps. Le talent de Bacca a une fois de plus fait la différence à la 73e minute. En rappel, le FC Seville avait gagné sa première Ligue Europa en écrasant en 2006, Middlesbrough sur un score de 4-0. L'année d'après, il conservait son trophée face à l'Espanyol aux tirs au but 3-1 après un score de parité de deux partout au temps réglementaire. En 2014, il dominait en finale les Portugais de Benfica aux tirs au but 4-0 après un nul blanc au temps réglementaire. Dnipropetrovsk était la quatrième victime de Séville en finale de la Ligue Europa. Grâce à cette victoire, le FC Séville rejoint le FC Barcelone, le Real et l'Atlético de Madrid en Ligue des champions. Le FC Valence doit passer par les barrages pour porter le nombre de représentants d'Espagne à cinq.

James Golden Eloué

JEUX AFRICAINS DE BRAZZAVILLE 2015

Règles de jeu fixées pour le karaté

Le programme complet de la compétition a été dévoilé dans le tout premier bulletin d'information consacré aux Jeux africains, publié par l'Union des fédérations africaines de karaté (Ufak).

Vingt-quatre heures après le lancement officiel de la compétition le 4 septembre, les karatékas vivront déjà les premières émotions des jeux du Cinquantenaire. Selon le calendrier publié, les premières médailles de la compétition pourraient à coup

l'or des jeux du Cinquantenaire et à faire hisser haut le drapeau de leur pays respectif.

L'acte ne symbolise pourtant pas la fin de la compétition du karaté. Il plante plutôt le décor d'une compétition qui sera très relevée dans



Le karatéka congolais Innocent Okemba (gant rouge) défendant les couleurs du Congo lors des derniers Jeux africains à Maputo en 2011 (Photo Adiac)

sûr leur revenir. Ils entameront la compétition le 5 septembre puis ils disputeront leurs premières finales dans l'après-midi même après avoir engagé la matinée les éliminatoires. Les vainqueurs des épreuves de kata dans les deux versions ainsi que les meilleurs compétiteurs dans les catégories des moins de 60 et 67 kg chez les messieurs puis moins de 50 et 57 kg chez les dames seront en effet, les premiers à se voir décerner

ses deux prochaines journées. Trois autres finales de kumité dans chaque version (-75,-84 et +84 kg chez les messieurs) et (-61, -68 et + 68 kg pour les dames) couplées à la remise des médailles seront au menu de la journée du 6 septembre. Le 7 septembre, seront disputées les finales de kata dans les deux versions et kumité par équipes en versions masculine et féminine.

Notons que l'Ufak a retenu la date du

1er septembre à l'arrivée des délégations à Brazzaville. Elles ne vont pas chômer aussitôt arrivées. Car le même jour, les délégations procéderont à l'inscription aux stages pour arbitres, entraîneurs et athlètes ainsi que l'enregistrement et accréditations des compétiteurs. « Tous les entraîneurs doivent être enregistrés avec leurs équipes et doivent assister au stage pour entraîneur et recevoir la qualification Ukak. Seuls les arbitres et juges qualifiés seront autorisés à officier les 11es Jeux africains seniors de karaté », précise les dispositions techniques. Et d'ajouter : « Tous les arbitres ayant la qualification continentale en cours de validité doivent prendre part au briefing d'arbitrage avant d'être autorisés à officier les 11es Jeux africains seniors de karaté ».

Le 2 septembre, l'Ufak lancera au Palais des sports de Kintélé le cours d'arbitrage de kumité. Le matin sera consacré à la théorie et l'après-midi à la pratique. Le 3 septembre sera consacré au cours théorique d'arbitrage kata avant les examens théoriques et pratique de kumité. Le 4 septembre avant le lancement officiel de la compétition, le programme de l'Ufak prévoit des examens théoriques et pratiques de kata puis l'enregistrement et pesée des athlètes. La compétition sera lancée par les éliminatoires et repêchages en kata individuel dans les deux versions. « Seuls les compétiteurs ayant les équipements officiels FMK (Kimonos et autres) seront autorisés à participer aux 11es Jeux africains ».

J.G.E.

BRIN D'HISTOIRE

Auguy Badjio

La presse congolaise est en deuil depuis le 17 mai dernier. Elle vient de perdre un de ses brillants membres, Auguy Badjio, journaliste discret mais efficace. Il est né le 13 décembre 1953 à Brazzaville. Je suis dans les médias congolais depuis 1976. Mais, Auguy Badjio, je l'ai croisé professionnellement à l'atelier de fabrication du journal « Aujourd'hui » en 1991.

Dans l'effervescence de la libéralisation de la presse, un groupe de professionnels, sous la direction de Christian Gilbert Bembet crée le journal « Aujourd'hui ». En cette période de balbutiement de la presse congolaise, Aujourd'hui dispose d'un matériel ultra moderne. Nombre de promoteurs de ce printemps de la presse recourent à cet atelier pour la confection de leurs journaux. Le mien, Libertés y est mise en page. C'est mon ami et frère Auguy Badjio qui est alors mon metteur en page attitré, compte tenu de nos liens de proximité. C'est mon voisin dans le quartier et nous habitons dans la rue Bacongo à Poto-Poto. Des images kaléidoscopiques se té-

lescotent dans ma mémoire. Je ne vous en livre quelques-unes sur cet ami qui vient de nous quitter.

Au début des années 70, en compagnie d'autres jeunes de Poto-Poto et du Plateau des 15 ans, parmi lesquels : Pergo, Charly, Billy Mabilia, Kamara (chant) ; Kinfoussia, Obela (guitares) ; Pat Joe (batterie) et Léopold Bouma (bassiste) en renfort, Auguy, avec Kowa, un orchestre amateur, comme on disait à l'époque, a fait danser la jeunesse brazzavilloise, au bar Super Jazz. Guitariste d'accompagnement, Auguy et Ange Ngoma, tous deux en complément d'effectif, se rendent en France avec le Groupe Rouge d'Audifax Bemba et Jean-Claude Kakou, pour participer à la Fête de l'Humanité, du Parti communiste français, en septembre 1974.

Après ses études, Auguy Badjio se lance dans l'enseignement. Mais son amour du journalisme le pousse à se rendre à Dakar pour une formation dans ce métier. Fort de son diplôme, il rentre au pays. Il démarre une carrière de journaliste dans la presse

écrite. Ce stakhanoviste du journalisme, brillant touche-à-tout, est sur tous les fronts de la profession. A Mweti, il écrit quelques articles. Ce journal est né dans la foulée de l'assassinat du président Marien Ngouabi. Le premier numéro de Mweti, titre inspiré de son vivant par le président de la République défunt, est consacré aux funérailles de celui-ci. Ce numéro inaugural est réalisé sous la direction d'Aveley Matongo et Claude Bivoua, qui en assurera par la suite la direction, pendant de nombreuses années. Ce journal a été un important vivier pour la presse : Rodrigue Morapenda, Médard Milanidou, Fortuné Joachim Milongo, Yinda Otamongo, entre autres, y ont fait leurs gammes dans le journalisme, après un passage furtif à la radio. A Etumba, sous la houlette de Dominique Bango, il accomplit son sacerdoce professionnel. Ce journal du Parti congolais du travail, lui permet d'affermir ses compétences dans différents domaines du journalisme, rédaction, écriture, rewriting, montage, etc. ; Il y occupe les fonctions de secrétaire de rédaction. Il com-

met quelques articles sur la musique congolaise, son domaine de prédilection. Ce sont ces compétences qu'il met au service du nouveau titre « Aujourd'hui », en free lance. il intègre l'Inrap (Institut national de recherche et d'action pédagogique). Pendant de nombreuses années jusqu'à sa récente retraite après de loyaux services dans cette administration, il a contribué à la conception de manuels scolaires. En marge de cette activité, il avait ouvert il y a quelques années une école privée, pour garder un contact avec la réalité de sa profession d'enseignant.

Après Poto-Poto, il s'est installé dans la banlieue Sud de Brazzaville. C'est là, qu'en ce jour de mai, Auguy Badjio a définitivement quitté la vie. Sa pratique professionnelle s'est faite en tournant le dos à l'expérience imprévisible et souvent blasphématoire des francs-tireurs qui ont fait main basse sur le journalisme congolais. Jusqu'à la fin, Auguy Badjio a gardé, tout en discrétion, son intemporelle fraîcheur dans l'amitié. Mission accomplie. Terminé.

MFUMU